BUDGET PRIMITIF 2017

Budgets Annexes

Ordures Ménagères, Assainissement, Transports, GEMAPI et ZAC Loon-Plage

DOCUMENTS BUDGETAIRES ET ANNEXES



REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 24590042800096

POSTE COMPTABLE : DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE URBAINE

M. 14
Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif voté par nature

BUDGET ANNEXE: ORDURES MENAGERES (3)

ANNEE 2017

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I	- 1	Vot	te c	lu	bu	dget
---	-----	-----	------	----	----	------

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	5
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	6
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	8
II - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	11
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	17
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	20
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	21
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3 - Etat des provisions	25
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	29
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	30
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	31
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	32
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	35
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	36
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	37
D2 - Arrêté et signatures	38

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

⁽²⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

⁽³⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

⁽⁴⁾ Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.



Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	15 316 360,00	18 333 230,00	18 333 230,00
60611	Eau et assainissement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
60612	Energie - Electricité	84 500,00	84 500,00	84 500,00
60621	Combustibles	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60622	Carburants	777 000,00	767 000,00	767 000,00
60631	Fournitures d'entretien	38 500,00	37 500,00	37 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	373 100,00	374 400,00	374 400,00
60636	Vêtements de travail	126 410,00	126 410,00	126 410,00
6064	Fournitures administratives	1 020,00	1 020,00	1 020,00
6068	Autres matières et fournitures	24 520,00	22 850,00	22 850,00
611	Contrats de prestations de services	11 924 000,00	15 110 520,00	15 110 520,00
6132	Locations immobilières	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6135	Locations mobilières	145 010,00	131 010,00	131 010,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	9 700,00	10 000,00	10 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	10 000,00	10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	153 700,00	133 700,00	133 700,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	82 900,00	85 400,00	85 400,00
6156	Maintenance	181 950,00	269 150,00	269 150,00
6161	Multirisques	92 350,00	83 850,00	83 850,00
617	Etudes et recherches	103 500,00	142 750,00	142 750,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 100,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	94 250,00	216 900,00	216 900,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	64 000,00	60 000,00	60 000,00
6236	Catalogues et imprimés	58 000,00	58 360,00	58 360,00
6237	Publications	27 000,00	27 000,00	27 000,00
6241	Transports de biens	2 100,00	2 100,00	2 100,00
6247	Transports collectifs	1 200,00	0,00	0,00
6256	Missions	5 250,00	3 800,00	3 800,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	37 000,00	37 000,00
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	4 000,00	4 000,00
6288	Autres services extérieurs	900,00	900,00	900,00
63512	Taxes foncières	436 800,00	438 000,00	438 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	13 100,00	13 060,00	13 060,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	399 000,00	21 550,00	21 550,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 955 150,00	12 859 160,00	12 859 160,00
6331	Versement de transport	100 420,00	90 000,00	90 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	32 400,00	28 500,00	28 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	81 550,00	82 000,00	82 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	7 431 400,00	7 410 000,00	7 410 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	216 750,00	205 000,00	205 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	917 850,00	950 000,00	950 000,00
64131	Rémunérations non tit.	798 150,00	930 000,00	930 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	7 700,00	7 700,00
64162	Emplois d'avenir	65 120,00	66 000,00	66 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 210 660,00	1 000 000,00	1 000 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 787 290,00	1 800 000,00	1 800 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	54 000,00	54 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	127 940,00	130 000,00	130 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	96 000,00	25 000,00	25 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	42 920,00	38 960,00	38 960,00
6478	Autres charges sociales diverses	44 800,00	40 000,00	40 000,00
6488	Autres charges	1 900,00	2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	270 800,00	157 815,00	157 815,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2017

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
651	Redevances pour licences, logiciels,	113 800,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	371,00	371,00
6542	Créances éteintes	0,00	444,00	444,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	157 000,00	157 000,00	157 000,00
66	Charges financières	3 863 676,00	3 608 519,00	3 608 519,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 200 000,00	3 046 132,00	3 046 132,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-56 324,00	-65 133,00	-65 133,00
6688	Autres	720 000,00	627 520,00	627 520,00
67	Charges exceptionnelles	35 800,00	36 300,00	36 300,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6713	Secours et dots	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	800,00	1 300,00	1 300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	148 980,00	8 600,00	8 600,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	140 380,00	0,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	8 600,00	8 600,00	8 600,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES 32 590 766,00 35 003 624,00				35 003 624,00
	<u> </u>	 		
023	Virement à la section d'investissement	2 406 749,00	2 656 674,00	2 656 674,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	1 771 549,00	1 608 122,00	1 608 122,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 771 549,00	1 608 122,00	1 608 122,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	4 264 796,00	4 264 796,00		
		-		
	PENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des dépenses réelles et d'ordre)	36 769 064,00	39 268 420,00	39 268 420,00
				+
		RESTES	A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)				0,00
	-		ж-	=
	TOTAL DES DE	PENSES DE FONCTION	NEMENT CUMULEES	39 268 420,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁷⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	30 000,00	18 000,00	18 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	5 000,00	5 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	13 000,00	13 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 852 500,00	4 969 105,00	4 969 105,00
7013	Ventes de produits résiduels	124 500,00	1 994 305,00	1 994 305,00
7018	Autres ventes de produits finis	2 000 000,00	1 968 300,00	1 968 300,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	412 000,00	412 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	163 000,00	163 000,00	163 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	545 000,00	423 500,00	423 500,00
70688	Autres prestations de services	0,00	8 000,00	8 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	20 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	6 266 749,00	6 008 002,00	6 008 002,00
74712	Emplois d'avenir	40 000,00	10 000,00	10 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	3 450 587,00	3 767 002,00	3 767 002,00
7478	Participat° Autres organismes	2 776 162,00	2 231 000,00	2 231 000,00
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00	35 000,00	35 000,00
752	Revenus des immeubles	35 000,00	35 000,00	35 000,00
76	Produits financiers	584 815,00	538 313,00	538 313,00
7688	Autres	584 815,00	538 313,00	538 313,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES 36 769 064,00 39 268 420,00				39 268 420,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
TOTAL D	ES RECETTES DE FONCTIONNEMENTDE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	36 769 064,00	39 268 420,00	39 268 420,00
				+
	A REALISER N-1 (9)	0,00		
				+
	RO	02 RESULTAT REPOR	RTE OU ANTICIPE (9)	0,00
				=
	TOTAL DES RECE	ETTES DE FONCTION	NEMENT CUMULEES	39 268 420,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁷⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	318 000,00	168 500,00	168 500,00
2031	Frais d'études	304 000,00	152 500,00	152 500,00
2033	Frais d'insertion	14 000,00	16 000,00	16 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	2 051 800,00	2 610 000,00	2 610 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	20 000,00	10 000,00	10 000,00
21318	Autres bâtiments publics	2 000,00	112 000,00	112 000,00
2138	Autres constructions	0,00	450 000,00	450 000,00
21571	Matériel roulant	0,00	40 000,00	40 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	805 000,00	815 000,00	815 000,00
2182	Matériel de transport	1 202 000,00	1 180 000,00	1 180 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	500,00	500,00	500,00
2184	Mobilier	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 300,00	500,00	500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	244 000,00	4 135 500,00	4 135 500,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	160 500,00	160 500,00
2313	Constructions	94 000,00	3 425 000,00	3 425 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	150 000,00	550 000,00	550 000,00
	Total des dépenses d'équipement	2 613 800,00	6 914 000,00	6 914 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 551 023,00	6 564 796,00	6 564 796,00
16318	Autres emprunts obligataires	173 000,00	173 000,00	173 000,00
1641	Emprunts en euros	4 160 000,00	4 268 169,00	4 268 169,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	10 298,00	123 627,00	123 627,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 207 725,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	8 551 023,00	6 564 796,00	6 564 796,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	11 164 823,00	13 478 796,00	13 478 796,00
		 		
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	11 164 823,00	13 478 796,00	13 478 796,00
	<u> </u>			+
		RESTES A	A REALISER N-1 (8)	0,00
	<u> </u>		1-7	+
			i	· ·

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)

0,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2017

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
----------------	-------------	---	-------------------------------	----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 13 478 796,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
- (2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 821 525,00	8 914 000,00	8 914 000,00
1641	Emprunts en euros	2 613 800,00	6 914 000,00	6 914 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 207 725,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 821 525,00	8 914 000,00	8 914 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	165 000,00	300 000,00	300 000,00
10222	FCTVA	165 000,00	300 000,00	300 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	165 000,00	300 000,00	300 000,00
Tot	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	6 986 525,00	9 214 000,00	9 214 000,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 406 749,00	2 656 674,00	2 656 674,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	1 771 549,00	1 608 122,00	1 608 122,00
28033	Frais d'insertion	5 210,00	5 2 10,00	5 210,00
28152	Installations de voirie	464,00	883,00	883,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	741 637,00	530 565,00	530 565,00
28181	Installations générales, aménagt divers	12 932,00	12 932,00	12 932,00
28182	Matériel de transport	977 881,00	1 040 508,00	1 040 508,00
28183	Matériel de bureau et informatique	70,00	171,00	171,00
28184	Mobilier	2 089,00	1 502,00	1 502,00
28188	Autres immo. corporelles	31 266,00	16 351,00	16 351,00
тот	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 178 298,00	4 264 796,00	4 264 796,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	4 178 298,00	4 264 796,00	4 264 796,00

(= Total des recettes réelles et d'ordre)	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	11 164 823,00	13 478 796,00	13 478 796,00
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)			

RESTES A REALISER N-1 (8) 0,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2017

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTI	ON POSITIF REPORT	E OU ANTICIPE (8)	0,00
				=
	TOTAL DES REC	ETTES D'INVESTISSI	EMENT CUMULEES	13 478 796,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature			Date d'émission ou	Date du		Type de		Taux	initial		Périodicité des	Profil d'	Possibilité de	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	date de mobilisation (1)	premier remboursemen t	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	remboursements (6)	amortissement (7)	remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					3 460 000,00									
Emprunt obligataire 2005	EMISSION OBLIGATAIRE	13/12/2005	13/12/2005	13/12/2006	2 000 000,00	V	(Euribor 12 M- Floor -0.03 sur Euribor 12 M) + 0.03	2,78	2,82	EUR	А	С	0	A-1
emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	15/12/2006	15/12/2006	17/12/2007	1 460 000,00	V	(Euribor 12 M- Floor -0.0295 sur Euribor 12 M) + 0.0295	3,93	3,99	EUR	А	С	0	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					125 423 511,20									
1641 Emprunts en euros (total)					120 893 511,20									
000-524-cvecvo	DEXIA CL	01/07/2008	01/07/2008	01/10/2008	13 000 000,00	С	Taux fixe annulable à 4.26 % (date d'exercice 01/07/2013)	4,26	4,39	EUR	Т	С	0	A-1
000402	DEXIA CL	01/01/2000	01/01/2000	01/04/2000	2 134 286,24	V	(Euribor 03 M- Floor -0.1 sur Euribor 03 M) + 0.1	3,44	3,54	FRF	Т	Р	0	A-1
000411	SFIL CAFFIL	01/01/2002	01/01/2002	01/01/2003	5 245 770,78	F	Taux fixe à 4.91 %	4,91	4,91	EUR	А	Р	0	A-1
000417	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2000	25/03/2000	25/03/2001	914 694,10	F	Taux fixe à 6.1 %	6,10	6,10	FRF	Α	Р	0	A-1
000431	SFIL CAFFIL	01/04/2003	01/04/2003	01/04/2004	3 076 000,00	F	Taux fixe à 4.57 %	4,57	4,64	EUR	А	Р	0	A-1
000439	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2000	25/12/2000	25/03/2001	5 389 225,21	V	(Euribor 03 M- Floor -0.095 sur Euribor 03 M) + 0.095	4,99	5,16	FRF	Т	Р	0	A-1
000440	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/12/2003	20/12/2003	20/12/2004	528 595,02	F	Taux fixe à 4.65 %	4,65	4,65	EUR	Α	Р	0	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

							et dettes à l'oriç							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de			Date d'émission ou	Date du		Type de		Taux	initial		Périodicité des	Profil d'	Possibilité de	
contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	date de mobilisation (1)	premier remboursemen t	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	remboursements (6)	amortissement (7)	remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
000492	CREDIT AGRICOLE	02/08/2004	02/08/2004	02/08/2007	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.83 %	4,83	4,90	EUR	А	С	0	A-1
000493	DEXIA CL	01/08/2004	01/08/2004	01/08/2005	250 373,65	С	Taux fixe 3.96% à barrière 7% sur Libor USD 12 M(Postfixé)	0,00	0,00	EUR	А	Р	0	A-1
000507CVO	CREDIT AGRICOLE	15/11/2006	15/11/2006	15/11/2007	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.065 %	4,06	4,06	EUR	А	С	0	A-1
000508CVE	CREDIT AGRICOLE	15/11/2006	15/11/2006	15/11/2008	7 000 000,00	F	Taux fixe à 4.07 %	4,07	4,07	EUR	А	С	0	A-1
000510	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/10/2007	01/10/2007	30/06/2008	10 000 000,00	С	Taux fixe annulable à 3.97 % (exerçable à partir du 30/06/2010)	3,97	4,03	EUR	А	С	0	C-1
000513 Refi	SFIL CAFFIL	18/09/2014	01/10/2014	01/10/2015	1 214 323,67	F	Taux fixe à 4.13 %	4,13	4,19	EUR	А	Х	0	A-1
000513 Refi 2	SFIL CAFFIL	10/09/2015	01/10/2015	01/10/2016	355 065,07	F	Taux fixe à 3.35 %	3,35	3,40	EUR	А	Х	0	A-1
000514	SFIL CAFFIL	05/07/2007	05/07/2007	01/04/2008	670 000,00	V	(Eonia-Floor - 0.004 sur Eonia) + 0.004	4,05	4,22	EUR	Т	Р	0	A-1
000515	SFIL CAFFIL	14/12/2007	14/12/2007	01/01/2009	10 000 000,00	F	Taux fixe à 4.877 %	4,88	4,95	EUR	А	Р	0	A-1
000518	CREDIT AGRICOLE	17/12/2007	17/12/2007	15/12/2008	10 000 000,00	F	Taux fixe à 4.57 %	4,57	4,64	EUR	А	С	0	A-1
000533	SFIL CAFFIL	10/12/2009	10/12/2009	01/10/2010	2 900 000,00	V	Eonia + 0.76	1,17	1,13	EUR	Т	Р	0	A-1
000534	CAISSE D'EPARGNE	11/03/2010	11/03/2010	14/04/2011	1 900 000,00	V	Euribor 01 S + 0.6	0,94	0,95	EUR	М	Р	0	A-1
000537	DEXIA CL	25/11/2011	23/12/2011	01/01/2013	2 100 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,51	4,51	EUR	А	Р	0	A-1
000550	SFIL CAFFIL	10/09/2015	01/10/2015	01/10/2016	2 100 000,00	F	Taux fixe à 2.58 %	2,58	2,62	EUR	А	Р	0	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

							et dettes à l'oriç							
Nature			Date d'émission ou	Date du		Type de		Taux	initial		Périodicité des	Profil d'	Possibilité de	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	date de mobilisation (1)	premier remboursemen t	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	remboursements (6)		remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
000551	ARKEA	25/11/2015	01/12/2015	30/03/2016	2 433 333,33	٧	(Euribor 03 M + 0.8)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,80	0,81	EUR	Т	Р	0	A-1
519-conso	CREDIT FONCIER DE FRANCE	31/03/2008	31/03/2008	30/06/2008	10 000 000,00	V	(TAG 03 M- Floor -0.0925 sur TAG 03 M) + 0.0925	4,19	4,25	EUR	Т	С	0	A-1
526-refi-Conso	SOCIETE GENERALE	07/05/2010	15/09/2010	15/12/2010	12 757 844,12	F	Taux fixe à 3.83 %	3,83	3,94	EUR	Т	Р	0	A-1
542	SFIL CAFFIL	16/12/2013	31/12/2013	01/07/2015	1 900 000,00	V	Eonia + 1.61	1,84	1,87	EUR	Α	Р	0	A-1
543	SFIL CAFFIL	16/12/2013	30/12/2013	01/10/2015	110 000,00	٧	Eonia + 1.61	1,84	1,87	EUR	Α	Р	0	A-1
EMPRUNT D EQUILIBRE 2017 BUDGET OM			15/09/2017	30/03/2018	6 914 000,00	٧	(Euribor 03 M + 0.61)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,61	0,61	EUR	Т	Р	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					4 530 000,00									
547conso par défaut	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	20/12/2014	10/09/2015	10/12/2015	2 210 000,00	V	(Euribor 03 M + 1)-Floor 0 sur Euribor 03 M	1,00	1,02	EUR	Т	С	0	A-1
552CO8874 consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	11/12/2015	15/09/2016	15/12/2016	2 320 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.78)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,78	0,79	EUR	Т	Р	0	A-1
Total général					128 883 511,20	_			_					

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Empru	nts et dettes au 01/01	/2017				
Nature			Catégorie				Taux d'intérê)t		Annuité de l'exercic	9	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		1 630 000,00		1 630 000,00					173 000,00	65 831,15	4 868,00	0,00
Emprunt obligataire 2005	0	900 000,00	A-1 ; C-1	900,000,000	8,95	С	Euribor 12 M + (- 0.4675) Taux fixe annulable à 3.44 % (exerçable à partir du 13/12/2009)	3,49	100 000,00	36 586,31	4 868,00	0,00
emprunt obligataire 2006	0	730 000,00	C-1	730 000,00	9,96	С	Taux fixe annulable à 3.92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,97	73 000,00	29 244,84		0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		11 345 135,96		84 176 873,06					4 391 796,00	3 592 820,85	533 445,00	1 047 037,00
1641 Emprunts en euros (total)		11 345 135,96		79 728 345,49					4 268 169,00	3 551 773,38	533 445,00	1 045 147,11
000-524-cvecvo	N		A-1	8 990 654,11	18,25	F	Taux fixe à 4.26 %	4,39	485 981,71	380 442,77		91 558,79
000402	0	522 363,41	A-1	522 363,41	3	٧	Taux fixe à 3.922 % Euribor 03 M + (- 0.131)	-0,44	150 967,79	19 474,82	20 564,35	0,00
000411	0	2 126 374,95	B-1	2 126 374,95	5	С	Euribor 12 M(Postfixé)-Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,30	313 323,00	216 582,51	103 824,98	88 773,57
000417	N		A-1	339 890,97	8,23	F	Taux fixe à 6.1 %	6,10	29 455,89	20 733,35		14 465,41
000431	N		A-1	2 217 204,08	16,25	F	Taux fixe à 4.57 %	4,64	89 072,33	102 733,53		73 680,89
000439	O	1 539 808,02	A-1 ; B-1	1 539 808,02	3,98	С	Euribor 03 M + (- 0.165) Taux fixe à 3.734 % Euribor 03 M + (- 0.22) Taux fixe à 3.425 % Taux fixe 2.41% à barrière 6% sur Euribor 03 M(Postfixé)	2,47	356 895,13	153 896,22	116 419,33	0,00
000440	N		A-1	49 892,48	0,97	F	Taux fixe à 4.65 %	4,65	49 892,48	2 320,00		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Empru	nts et dettes au 01/01	/2017	•			
Nature	0		Catégorie				Taux d'intérê)t		Annuité de l'exercic	e	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice (17)
000492	N		A-1	3 214 285,70	17,59	F	Taux fixe à 4.83 %	4,90	178 571,43	157 406,25		61 116,38
000493	N		A-1	28 908,03	2,58	V	(Euribor 12 M-Floor 0 sur Euribor 12 M) + Cap 3.96 sur Euribor 12 M	0,00	9 207,85	0,00		0,00
000507CVO	0	2 000 000,00	A-1	2 000 000,00	19,87	F	Taux fixe à 3.4875 %	3,49	100 000,00	151 050,00	81 300,00	9 654,38
000508CVE	0	4 827 586,21	A-1	4 827 586,21	19,87	F	Euribor 12 M + (- 0.236) Taux fixe à 3.455 %	3,46	241 379,31	378 129,44	211 336,34	23 332,33
000510	N		C-1	7 000 000,03	20,5	С	Taux fixe annulable à 3.97 % (exerçable à partir du 30/06/2010)	4,03	333 333,33	281 759,72		134 176,42
000513 Refi	N		A-1	1 116 289,03	16,75	F	Taux fixe à 4.13 %	4,19	52 885,93	46 743,05		11 008,44
000513 Refi 2	N		A-1	340 034,47	16,75	F	Taux fixe à 3.35 %	3,40	15 818,57	11 549,36		2 722,43
000514	0	329 003,36	B-1	329 003,36	6	С	Taux fixe 2.79% à barrière 6% sur Euribor 03 M(Postfixé)	2,86	47 217,73	9 742,82		0,00
000515	N		A-1	8 562 722,10	21	F	Taux fixe à 4.877 %	4,95	222 378,24	424 564,02		411 262,31
000518	N		A-1	7 000 000,03	20,96	F	Taux fixe à 4.57 %	4,64	333 333,33	324 343,06		12 870,76
000533	N		A-1	1 744 402,55	8,5	V	(Euribor 03 M-Floor - 0.49 sur Euribor 03 M) + 0.49	0,18	195 705,00	3 085,64		698,06
000534	N		A-1	1 518 929,98	14,04	v	(Euribor 01 M-Floor - 0.4 sur Euribor 01 M) + 0.4	0,02	76 247,04	159,88		0,00
000537	N		A-1	1 667 994,78	10	F	Taux fixe à 4.51 %	4,51	120 446,89	75 226,56		69 600,54
000550	N		A-1	2 002 681,20	13,75	F	Taux fixe à 2.58 %	2,62	102 184,74	52 386,80		12 290,36
000551	N		A-1	2 360 475,22	19	٧	(Euribor 03 M + 0.8)- Floor 0 sur Euribor 03 M	0,81	76 569,89	18 914,96		0,00
519-conso	N		A-1	7 083 333,45	21,25	F	Taux fixe à 3.81 %	3,86	333 333,32	265 112,50		0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Empru	nts et dettes au 01/01	/2017				
Nature			Catégorie				Taux d'intérê	t	ı			
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice (17)
526-refi-Conso	N		A-1	11 260 125,90	21,96	F	Taux fixe à 3.83 %	3,94	286 949,73	433 083,44		17 511,36
542	N		A-1	1 782 205,12	17,5	V	Euribor 12 M + 1.22	1,19	63 350,66	21 123,34		10 130,38
543	N		A-1	103 180,30	17,75	V	Euribor 12 M + 1.22	1,17	3 667,67	1 209,33		294,30
EMPRUNT D EQUILIBRE 2017 BUDGET OM	Ν		A-1	0,00	20	V	(Euribor 03 M + 0.61)- Floor 0 sur Euribor 03 M	0,00				0,00
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		4 448 527,57					123 627,00	41 047,47		1 889,89
547conso par défaut	N		A-1	2 140 299,90	18,69	V	(Euribor 03 M + 1)- Floor 0 sur Euribor 03 M	1,02	70 859,60	21 373,47		1 092,20
552CO8874 consolidation	N		A-1	2 308 227,67	24,71	V	(Euribor 03 M + 0.78)- Floor 0 sur Euribor 03 M	0,79	52 767,40	19 674,00		797,69
Total général		12 975 135,96		85 806 873,06					4 564 796,00	3 658 652,00	538 313,00	1 047 037,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

⁽¹⁷⁾ Pour information : ICNE N-1 estimés à 1 112 170 €

IV – ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3	

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Control Cont							_	UNIS PAR SIR		_ \ _					
Implication (cap) ou encaded (cume) (A) Implication (cume) (C) Implication (cume)	taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro	prêteur ou chef	Nominal (2)	dû au	Type d'indices (4)	Durée du contrat	périodes	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)		après couverture	à la date de vote	au cours de	percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)	selon le
Barrière simple (8)	simple plafonné (cap) ou encadré														
SFIL CAFFIL	TOTAL (A)														
Total (a)	Barrière simple (B)														
CAISSE OFFARCNE 3 0 48 880.2 1 539 808.02	000411	SFIL CAFFIL	5 245 770,78	2 126 374,95	1	20		Taux fixe à 4.91 %	Taux fixe à 4.91 %		M(Postfixé)-Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12	5,30	216 582,51	103 824,98	2,48
SFIL CAFFIL G70 000.00 329 003.36 1 15	000439		3 048 980,22	1 539 808,02	1	20		0.095 sur Euribor 03 M)	0.095 sur Euribor	284 681,14	barrière 6% sur Euribor 03	2,47	153 896,22	116 419,33	1,79
Option déchange (C) CREDIT 10 000 000,00 7 000 000,03 1 30 Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 15/12/2009) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 15/12/2009) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 15/12/2009) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 15/12/2009) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 15/12/2009) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 15/12/2009) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 15/12/2009) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a 3	000514	SFIL CAFFIL	670 000,00	329 003,36	1	15		`		509 864,33	barrière 6% sur Euribor 03	2,86	9 742,82	0,00	0,38
Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.97 % (exerçable a partir du 30/06/2010) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009) Taux fixe annulable a 3.92 % (exerçable a partir du 13/12/2009)	TOTAL (B)		8 964 751,00	3 995 186,33									380 221,55	220 244,31	4,66
CREDIT FONCIER DE FRANCE 10 000 000,00 7 000 000,03 1 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30	Option d'échange (C)														
Emprunt obligataire 2005 EMISSION OBLIGATAIRE 2 000 000,00 900 000,00 1 20 (Euribor 12 M-Floor - 0.03 sur Euribor 12 M) + 0.03 Emprunt obligataire 2006 EMISSION OBLIGATAIRE 1 460 000,00 730 000,00 1 20 (Euribor 12 M-Floor - 0.03 sur Euribor 12 M) + 0.03 Euribor 12 M-Floor - 0.0295 sur Euribor 12 M) + 0.03 Taux fixe annulable à 3.42 % (exerçable à partir du 13/12/2009) TOTAL (C) TOTAL (C) 13 460 000,00 8 630 000,03 TOTAL (C) Authiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)	000510	FONCIER DE	10 000 000,00	7 000 000,03	1	30		3.97 % (exerçable à	à 3.97 % (exerçable à partir du		annulable à 3.97 % (exerçable à partir du	4,03	281 759,72	0,00	8,16
emprunt obligataire 2006 EMISSION OBLIGATAIRE 1 460 000,00 730 000,00 1 20 (Euribor 12 M-Floor - 0.0295 sur Euribor 12 M) + 0.0295 (Euribor 12 M-Floor - 0.0295 sur Euribor 12 M) + 0.0295 (euribor 12 M-Floor -	Emprunt obligataire 2005		2 000 000,00	900,000,00	1	20		0.03 sur Euribor 12 M) +	0.03 sur Euribor 12		annulable à 3.44 % (exerçable à partir du	3,49	36 586,31	4 868,00	1,05
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)	emprunt obligataire 2006		1 460 000,00	730 000,00	1	20		0.0295 sur Euribor 12	0.0295 sur Euribor		annulable à 3.92 % (exerçable à partir du	3,97	29 244,84	0,00	0,85
multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)	TOTAL (C)		13 460 000,00	8 630 000,03									347 590,87	4 868,00	10,06
TOTAL (D)															
	TOTAL (D)														

	IV – ANNEXES	IV
Ī	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	cours de l'exercice (le	% par type de taux selon le capital restant dû
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)													
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)													
TOTAL GENERAL		22 424 751,00	12 625 186,36								727 812,42	225 112,31	14,71

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

^{1:} Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5: écarts d'indices hors zone euro / 6: autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

BUDGET DES ORDURES MENAGERES IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS A1.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou	Nombre de produits	25					
inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	85,29%					
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	73 181 687 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	4,66%					
	Montant en euros	3 995 186 €					
	Nombre de produits	3					
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	10,06%					
	Montant en euros	8 630 000 €					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur	Nombre de produits						
jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Е	mprunt couvert					In	strument de d	couverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2017	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes év Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		6 827 586,21					6 827 586,21				0,00	0,00	0,00
swap 14	000507CVO	2 000 000,00	15/11/2036	NATIXIS	swap	taux	2 000 000,00	15/11/2007	17/11/2036	Α			
swap 15			15/11/2036	NATIXIS	swap	taux		15/11/2007	17/11/2036	Α			
swap 24	000508CVE	4 827 586,21	15/11/2036	The Royal Bank of Scotland	swap	taux	4 827 586,21	15/11/2010	17/11/2036	А			
Taux variable simple (total)		522 363,41					522 363,41				0,00	0,00	0,00
swap 07	000402	522 363,41	01/01/2020	Depfa Bank	swap	taux	522 363,41	01/01/2006	02/01/2020	Т			
swap 13	000402	322 303,41	01/01/2020	NATIXIS	swap	taux	322 303,41	03/07/2006	02/01/2020	Т			
Taux complexe		5 625 186,33					5 625 186,33				0,00	0,00	0,00
swap 04	000411	2 126 374,95	01/01/2022	CREDIT AGRICOLE CIB	swap	taux	2 126 374,95	01/01/2008	03/01/2022	Α			
swap 03			25/12/2020	Depfa Bank	swap	taux		25/12/2005	28/12/2020	Т			
swap 05			25/12/2020	CIC	swap	taux		27/12/2005	28/12/2020	Т			
swap 09	000439	1 539 808,02	25/12/2020	CIC	swap	taux	1 539 808,02	27/12/2005	28/12/2020	Т			
swap 12			25/12/2020	Depfa Bank	swap	taux		27/03/2006	28/12/2020	Т			
swap 23			25/12/2020	NATIXIS	swap	taux		25/09/2009	28/12/2020	Т			
swap 10	Emprunt obligataire 2005	900 000,00	13/12/2025	NATIXIS	swap	taux	900 000,00	13/12/2006	15/12/2025	А			
swap 18	emprunt obligataire 2006	730 000,00	15/12/2026	The Royal Bank of Scotland	swap	taux	730 000,00	17/12/2007	15/12/2026	А			
swap 22	000514	329 003,36	01/01/2023	CREDIT AGRICOLE	swap	taux	329 003,36	01/10/2009	02/01/2023	Т			
Total		12 975 135,96					12 975 135,96				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		-	DETAIL DES OF		l'instrument de couve	•				
Instruments de couverture	Référence de	Taux p	ayé	Taux r	eçu (7)	Charges et produits l'origine d		Catégorie d'emprunt (8)		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)						1 220 085,52	1 801 452,38			
swap 14	000507CVO	Taux fixe à 3.4875 %	3,49	Taux fixe à 4.065 %	4,06	230 204,21	396 640,70	A-1	A-1	
swap 15	000508CVE	Euribor 12 M + (-0.236)	-0,31	Taux fixe à 4.07 %	4,07	20 203,50	1 384 534,83	A-1	A-1	
swap 24		Taux fixe à 3.455 %	3,46	Euribor 12 M + (-0.236)	-0,31	969 677,81	20 276,85	A-1	A-1	
Taux variable simple (total)						287 663,62	305 502,90			
swap 07		Taux fixe à 3.922 %	4,04	Euribor 03 M + 0.1	-0,20	270 096,69	26 633,92	A-1	A-1	
swap 13	000402	Euribor 03 M + (-0.131)	-0,44	Taux fixe à 3.922 %	4,04	17 566,93	278 868,98	A-1	A-1	
Taux complexe (total) (2)						3 080 717,16	2 271 252,50			
swap 04	000411	Euribor 12 M(Postfixé)- Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,3	Taux fixe à 4.91 %	4,91	562 746,27	536 626,04	A-1	B-1	
swap 03		Taux fixe à 3.734 %	3,84	Euribor 03 M + 0.095	-0,22	707 935,96	80 651,72	A-1	A-1	
swap 05		Euribor 03 M + (-0.165)	-0,48	Taux fixe à 3.734 %	3,84	52 836,30	772 185,26	A-1	A-1	
swap 09	000439	Taux fixe à 3.425 %	3,52	Euribor 03 M + (-0.165)	-0,48	686 223,03	76 629,20	A-1	A-1	
swap 12		Euribor 03 M + (-0.22)	-0,54	Taux fixe à 3.425 %	3,52	71 088,22	687 286,69	A-1	A-1	
swap 23		Taux fixe 2.41% à barrière 6% sur Euribor 03 M(Postfixé)	2,47	Euribor 03 M + (-0.22)	-0,54	416 523,67	1 058,10	A-1	B-1	
swap 10		Euribor 12 M + (-0.4675)	-0,54	Euribor 12 M + 0.03	-0,04	886,92	74 092,67	A-1	A-1	
swap 17	Emprunt obligataire 2005	Taux fixe annulable à 3.44 % (exerçable à partir du 13/12/2009)	3,49	Euribor 12 M + (-0.4675)	-0,54	278 303,22	18 173,72	A-1	C-1	
swap 18	emprunt obligataire 2006	Taux fixe annulable à 3.92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,97	Euribor 12 M + 0.0295	-0,04	225 941,19	23 175,86	A-1	C-1	
swap 22	000514	Taux fixe 2.79% à barrière 6% sur Euribor 03 M(Postfixé)	2,86	Euribor 03 M + 0.004	-0,30	78 232,38	1 373,24	A-1	B-1	
Total						4 588 466,30	4 378 207,78			
						·			i e	

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	_
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	05/12/1996
CGCT) : 1524.49 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	2033NSR - FRAIS INSERTION	5	01/01/2009
	2158 - AUTRES INSTALLATIONS	12	01/01/2009
	2158BAC - BACS ORDURES MENAGERES	10	01/01/2009
	2182VL - VEHICULES LEGERS	7	01/01/2009
	2182CA - CAMIONS	8	01/01/2009
	2184 - MOBILIER	12	01/01/2009
	2188 - AUTRES IMMOS CORP	8	01/01/2009
	2031NSR - ETUDES NON SUIVIES DE REALISATION	5	01/01/2009
	2135AMO - INSTALL BATIMENT AMO	12	01/01/2009
	2183INF - MAT INFORMATIQUE	3	01/01/2009
	2183BUR - MAT BUREAU	7	01/01/2009

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS	A3

A3 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE	
		PROVISIONS BU	DGETAIRES				
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	8 600,00		515 740,00	524 340,00	0,00	524 340,00	
Assurances	8 600,00	01/01/2006	94 600,00	103 200,00	0,00	103 200,00	
Garantie financière	0,00	01/01/2014	421 140,00	421 140,00	0,00	421 140,00	
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	8 600,00		515 740,00	524 340,00	0,00	524 340,00	

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
_	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES ES = A + B	4 564 796,00	I 4 564 796,00
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	4 564 796,00	4 564 796,00
1631	Emprunts obligataires	173 000,00	173 000,00
1641	Emprunts en euros	4 268 169,00	4 268 169,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	123 627,00	123 627,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 564 796,00	0,00	0,00	4 564 796,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	4 564 796,00	III 4 564 796,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	300 000,00	300 000,00
10222	FCTVA	300 000,00	300 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	4 264 796,00	4 264 796,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	5 2 10,00	5 210,00
28152	Installations de voirie	883,00	883,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	530 565,00	530 565,00
28181	Installations générales, aménagt divers	12 932,00	12 932,00
28182	Matériel de transport	1 040 508,00	1 040 508,00
28183	Matériel de bureau et informatique	171,00	171,00
28184	Mobilier	1 502,00	1 502,00
28188	Autres immo. corporelles	16 351,00	16 351,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (4)		
33	En-cours de production de biens (4)		
35	Stocks de produits (4)		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 656 674,00	2 656 674,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 564 796,00	0,00	0,00	0,00	4 564 796,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 564 796,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2017

Ressources propres disponibles	IV	4 564 796,00
Solde	V = IV - II (6)	0,00

- $\textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont \`a détailler conformément au plan de comptes.}\\$
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

II
B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autre	8018 Autres engagements donnés			489 962,99	445 713,77	26 218,46	
Au profit d	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d	Au profit d'organismes privés (1)			489 962,99	445 713,77	26 218,46	
2014	Indemnité de renégociation relative au refinancement du prêt MON276145EUR à la date du 01/10/2014	SFIL CAFFIL	19	А	342 584,39	306 522,87	18 030,76
2015	Indemnité de renégociation relative au refinancement du prêt MON276145EUR à la date du 01/10/2015	SFIL CAFFIL	18	А	147 378,60	139 190,90	8 187,70
	TOTAL					445 713,77	26 218,46

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

⁻ la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention				
	INVESTISSEMENT								
	FONCTIONNEMENT								
6574	SAF	Réduction des déchets à la	CPIE ADEELI	Association	44 000,00				
		source							
6574	SAF	Actions sociales en faveur du	AMICALE DU PERSONNEL DE	Association	93 000,00				
		personnel	LA CUD						
6574	SAF	Ressourcerie	AFEJI	Association	20 000,00				

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

II – ANNEXES					
ENGAGEMENTS HORS BILAN					
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1				

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP		Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	
2017 - CONTENANTS ACQUISITIONS DE CONTENANTS	2 580 000,00	0,00	2 580 000,00	0,00	645 000,00	645 000,00	1 290 000,00	
2017 - SITESDECH AMENAGEMENTS DE SITES DECHETS	520 000,00	0,00	520 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	260 000,00	
2017 - GARAGEOM GARAGE OM	165 000,00	0,00	165 000,00	0,00	30 000,00	45 000,00	90 000,00	
2017 - MATVEHIC MATERIELS ET VEHICULES LOURDS	4 600 000,00	0,00	4 600 000,00	0,00	1 150 000,00	1 150 000,00	2 300 000,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

II – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

ODADES OU FUEL SIG (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS		
GRADES OU EMPLOIS (1)		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	7,80	0,00	7,80
Adjoint administ.1 CL	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt Adminis. Princ 1 Cl	С	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjt Adminis. Princ 2 CL	С	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		249,00	0,00	249,00	248,80	0,00	248,80
Adjt technique 1 Cl	С	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjt technique 2 Cl	С	73,00	0,00	73,00	73,00	0,00	73,00
Adjt.Tech.Princ.1 Cl	С	100,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00
Adjt.Tech.Princ.2 Cl	С	33,00	0,00	33,00	33,00	0,00	33,00
Agent de Maîtrise	С	9,00	0,00	9,00	8,80	0,00	8,80
Agent maîtrise principal	С	19,00	0,00	19,00	19,00	0,00	19,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 1Cl	В	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Technicien Pal 2Cl	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		257,00	0,00	257,00	256,60	0,00	256,60	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

II – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

OF EINT BOT ENGOTHER (Cuito)								
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT			
	(1)	(2)	Indice (8) Euros		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00				
Agents occupant un emploi non permanent (7)				62 302,01				
3 CEA Technique	С	TECH		62 302,01	A Début de contrat CEA	Α		
TOTAL GENERAL				62 302,01				

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP: Sportif. CULT : Culturel

ANIM: Animation. PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3. 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3. 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2: vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- SAF	AMICALE DU PERSONNEL DE LA CUD		Association loi 1901	93 000,00
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Administratif	TRAITEMENT DES DECHETS CVE - CVO		-	SPA

II – ANNEXES	II
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TEOM	0,00	0,00	17,78	0,00	27 000 000,00	+1,50
TOTAL	0,00	0,00			27 000 000,00	+1,50

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ORDURES MENAGERES - BP - 2017

II – ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 69 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 12/01/2017

Présenté par Le Président de la Communauté Urbaine (1), A Dunkerque, le 19/01/2017

Le Président de la Communauté Urbaine,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Dunkerque, le 19/01/2017 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Président de la Communauté Urbaine (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24590042800070

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE

POSTE COMPTABLE DE : DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE URBAINE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET: ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2017

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

 $[\]ensuremath{\text{(2)}}\ \ensuremath{\text{Indiquer}}\ \ensuremath{\text{e}}\ \ensuremath{\text{budget}}\ \ensuremath{\text{concern\'e}}\ \ensuremath{\text{e}}\ \ensuremath{\text{c}}\ \ensuremath{\text{budget}}\ \ensuremath{\text{e}}\ \ensuremath{\text{c}}\ \ensuremath{\text{e}}\ \en$

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	37
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	39
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	41
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	42
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	43
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	44
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	47

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		EXI EGITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 580 995,00	12 580 995,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0.00	(si excédent) 0,00
3	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	12 580 995,00	12 580 995,00
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 273 231,00	11 273 231,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	11 273 231,00	11 273 231,00
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	23 854 226,00	23 854 226,00
_			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2	

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 490 745,00	0,00	2 512 075,00	2 512 075,00	2 512 075,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 177 260,00	0,00	4 176 400,00	4 176 400,00	4 176 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	139,00	139,00	139,00
To	otal des dépenses de gestion des services	6 668 005,00	0,00	6 688 614,00	6 688 614,00	6 688 614,00
66	Charges financières	782 803,00	0,00	651 734,00	651 734,00	651 734,00
67	Charges exceptionnelles	560 800,00	0,00	560 800,00	560 800,00	560 800,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	27 600,00		27 600,00	27 600,00	27 600,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	8 039 208,00	0,00	7 928 748,00	7 928 748,00	7 928 748,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 370 753,00		1 895 414,00	1 895 414,00	1 895 414,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 635 334,00		2 756 833,00	2 756 833,00	2 756 833,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			4 652 247,00	4 652 247,00	4 652 247,00
	TOTAL	13 045 295,00	0,00	12 580 995,00	12 580 995,00	12 580 995,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 12 580 995,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 003 000,00	0,00	11 499 650,00	11 499 650,00	11 499 650,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	765 400,00	0,00	813 850,00	813 850,00	813 850,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes de gestion des services	12 788 400,00	0,00	12 324 000,00	12 324 000,00	12 324 000,00
76	Produits financiers	45 720,00	0,00	37 811,00	37 811,00	37 811,00
77	Produits exceptionnels	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes réelles d'exploitation	12 974 120,00	0,00	12 501 811,00	12 501 811,00	12 501 811,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	71 175,00		79 184,00	79 184,00	79 184,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	71 175,00		79 184,00	79 184,00	79 184,00
	TOTAL	13 045 295,00	0,00	12 580 995,00	12 580 995,00	12 580 995,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 12 580 995,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 573 063,00
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	29 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
21	Immobilisations corporelles	646 000,00	0,00	573 000,00	573 000,00	573 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 393 233,00	0,00	6 519 893,00	6 519 893,00	6 519 893,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 068 233,00	0,00	7 136 893,00	7 136 893,00	7 136 893,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 764 831,00	0,00	4 057 154,00	4 057 154,00	4 057 154,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 764 831,00	0,00	4 057 154,00	4 057 154,00	4 057 154,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	13 833 064,00	0,00	11 194 047,00	11 194 047,00	11 194 047,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	71 175,00		79 184,00	79 184,00	79 184,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	71 175,00		79 184,00	79 184,00	79 184,00
	TOTAL	13 904 239,00	0,00	11 273 231,00	11 273 231,00	11 273 231,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 11 273 231,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 550 552,00	0,00	6 273 384,00	6 273 384,00	6 273 384,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 550 552,00	0,00	6 273 384,00	6 273 384,00	6 273 384,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	347 600,00	0,00	347 600,00	347 600,00	347 600,00
	Total des recettes financières	347 600,00	0,00	347 600,00	347 600,00	347 600,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes réelles d'investissement	8 898 152,00	0,00	6 620 984,00	6 620 984,00	6 620 984,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 370 753,00		1 895 414,00	1 895 414,00	1 895 414,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 635 334,00		2 756 833,00	2 756 833,00	2 756 833,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	5 006 087,00		4 652 247,00	4 652 247,00	4 652 247,00
	TOTAL	13 904 239,00	0,00	11 273 231,00	11 273 231,00	11 273 231,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 273 231,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 573 063,00

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 512 075,00		2 512 075,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 176 400,00		4 176 400,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	139,00		139,00
66	Charges financières	651 734,00	0,00	651 734,00
67	Charges exceptionnelles	560 800,00	0,00	560 800,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	27 600,00	2 756 833,00	2 784 433,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 895 414,00	1 895 414,00
	Dépenses d'exploitation – Total	7 928 748,00	4 652 247,00	12 580 995,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 12 580 995,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	79 184,00	79 184,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 057 154,00	0,00	4 057 154,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	44 000,00	0,00	44 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	573 000,00	0,00	573 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 519 893,00	0,00	6 519 893,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	11 194 047,00	79 184,00	11 273 231,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 273 231,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 500,00		10 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 499 650,00		11 499 650,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	813 850,00		813 850,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	37 811,00	0,00	37 811,00
77	Produits exceptionnels	140 000,00	79 184,00	219 184,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	12 501 811,00	79 184,00	12 580 995,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 12 580 995,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 273 384,00	0,00	6 273 384,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	347 600,00	0,00	347 600,00
28	Amortissement des immobilisations		2 756 833,00	2 756 833,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 895 414,00	1 895 414,00
	Recettes d'investissement – Total	6 620 984,00	4 652 247,00	11 273 231,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 273 231,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 490 745,00	2 512 075,00	2 512 075,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	203 310,00	203 310,00	203 310,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	270 430,00	258 730,00	258 730,00
6064	Fournitures administratives	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6066	Carburants	138 000,00	155 000,00	155 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	1 368 500,00	1 419 500,00	1 419 500,00
6135	Locations mobilières	96 365,00	78 165,00	78 165,00
61551	Entretien matériel roulant	48 300,00	38 300,00	38 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	113 750,00	113 050,00	113 050,00
6156	Maintenance	47 200,00	39 390,00	39 390,00
6161	Multirisques	30 070,00	30 200,00	30 200,00
617	Etudes et recherches	28 800,00	46 000,00	46 000,00
618	Divers	4 100,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	60 420,00	55 520,00	55 520,00
6231	Annonces et insertions	5 400,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 600,00	5 900,00	5 900,00
6247	Transports collectifs personnel	500,00	0,00	0,00
6256	Missions	4 550,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	12 000,00	12 000,00
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 500,00	6 700,00	6 700,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	7 500,00	7 500,00
63512	Taxes foncières	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6353	Impôts indirects	5 200,00	5 060,00	5 060,00
6378	Autres taxes et redevances	14 050,00	13 050,00	13 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 177 260,00	4 176 400,00	4 176 400,00
6331	Versement de transport	31 790,00	31 800,00	31 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	26 120,00	27 000,00	27 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 624 250,00	2 600 000,00	2 600 000,00
6413	Primes et gratifications	151 660,00	167 500,00	167 500,00
6414	Indemnités et avantages divers	164 980,00	168 500,00	168 500,00
6415	Supplément familial	42 880,00	40 000,00	40 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	358 230,00	359 000,00	359 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	626 140,00	638 500,00	638 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	5 000,00	5 000,00
6458	Cotisat ^o autres organismes sociaux	45 810,00	40 800,00	40 800,00
6471	Prestations directes	11 100,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	62 000,00	73 100,00	73 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	18 200,00	17 700,00	17 700,00
6478	Autres charges sociales diverses	13 600,00	7 000,00	7 000,00
648	Autres charges de personnel	500,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	139,00	139,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	139,00	139,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	6 668 005,00	6 688 614,00	6 688 614,00
	= (011 + 012 + 014 + 65)			
66	Charges financières (b) (8)	782 803,00	651 734,00	651 734,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	620 000,00	510 798,00	510 798,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 197,00	-13 275,00	-13 275,00
6688	Autre	170 000,00	154 211,00	154 211,00
67	Charges exceptionnelles (c)	560 800,00	560 800,00	560 800,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	800,00	800,00	800,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	140 000,00	140 000,00	140 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	400 000,00	400 000,00	400 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	27 600,00	27 600,00	27 600,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	27 600,00	27 600,00	27 600,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	8 039 208,00	7 928 748,00	7 928 748,00
023	Virement à la section d'investissement	2 370 753,00	1 895 414,00	1 895 414,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 635 334,00	2 756 833,00	2 756 833,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 635 334,00	2 756 833,00	2 756 833,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 006 087,00	4 652 247,00	4 652 247,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	5 006 087,00	4 652 247,00	4 652 247,00
	S DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	13 045 295,00	12 580 995,00	12 580 995,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 580 995.00

 Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

 Montant des ICNE de l'exercice
 -13 275,00

 - Montant des ICNE de l'exercice N-1
 0,00

 = Différence ICNE N – ICNE N-1
 -13 275,00

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	20 000,00	10 500,00	10 500,00
64198	Autres remboursements	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	500,00	500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 003 000,00	11 499 650,00	11 499 650,00
704	Travaux	103 000,00	99 650,00	99 650,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	11 900 000,00	11 000 000,00	11 000 000,00
70613	Participations assainissement collectif	0,00	400 000,00	400 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	765 400,00	813 850,00	813 850,00
741	Primes d'épuration	750 000,00	800 000,00	800 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	15 400,00	13 850,00	13 850,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	12 788 400,00	12 324 000,00	12 324 000,00
76	Produits financiers (b)	45 720,00	37 811,00	37 811,00
7688	Autres	45 720,00	37 811,00	37 811,00
77	Produits exceptionnels (c)	140 000,00	140 000,00	140 000,00
774	Subventions exceptionnelles	140 000,00	140 000,00	140 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	12 974 120,00	12 501 811,00	12 501 811,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	71 175,00	79 184,00	79 184,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	71 175,00	79 184,00	79 184,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	71 175,00	79 184,00	79 184,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	13 045 295,00	12 580 995,00	12 580 995,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 580 995,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	29 000,00	44 000,00	44 000,00
2031	Frais d'études	15 000,00	30 000,00	30 000,00
2033	Frais d'insertion	14 000,00	14 000,00	14 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	646 000,00	573 000,00	573 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	16 000,00	15 000,00	15 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	9 000,00	10 000,00	10 000,00
2154	Matériel industriel	88 000,00	50 000,00	50 000,00
21562	Service d'assainissement	46 000,00	420 000,00	420 000,00
2182	Matériel de transport	464 000,00	55 000,00	55 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	500,00	500,00	500,00
2184	Mobilier	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 500,00	20 500,00	20 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 393 233,00	6 519 893,00	6 519 893,00
2313	Constructions	1 300 000,00	799 969,00	799 969,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 993 233,00	5 719 924,00	5 719 924,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	100 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 068 233,00	7 136 893,00	7 136 893,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 764 831,00	4 057 154,00	4 057 154,00
16318	Autres emprunts obligataires	299 500,00	299 500,00	299 500,00
1641	Emprunts en euros	1 123 650,00	1 092 735,00	1 092 735,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	10 627,00	56 915,00	56 915,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	1 727 588,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	603 466,00	608 004,00	608 004,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 764 831,00	4 057 154,00	4 057 154,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	13 833 064,00	11 194 047,00	11 194 047,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	71 175,00	79 184,00	79 184,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	71 175,00	79 184,00	79 184,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	51 188,00	60 913,00	60 913,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	2 502,00	2 502,00	2 502,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	6 048,00	6 048,00	6 048,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	5,00	5,00	5,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	112,00	112,00	112,00
13918	Autres subventions d'équipement	11 320,00	9 604,00	9 604,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	71 175,00	79 184,00	79 184,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	13 904 239,00	11 273 231,00	11 273 231,00

	т	
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
	+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
	=	

Page 15

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES DEP	11 273 231,00		

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 550 552,00	6 273 384,00	6 273 384,00
Emprunts en euros	4 822 964,00	4 273 384,00	4 273 384,00
Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	1 727 588,00	0,00	0,00
Refinancement de dette	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	8 550 552,00	6 273 384,00	6 273 384,00
Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	347 600,00	347 600,00	347 600,00
Créances sur personnes de droit privé	347 600,00	347 600,00	347 600,00
Total des recettes financières	347 600,00	347 600,00	347 600,00
al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES	8 898 152,00	6 620 984,00	6 620 984,00
Virement de la section d'exploitation	2 370 753,00	1 895 414,00	1 895 414,00
Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 635 334,00	2 756 833,00	2 756 833,00
Frais d'études	65 188,00	132 324,00	132 324,00
Frais d'insertion	4 770,00	4 770,00	4 770,00
Licences, logiciels, droits similaires	0,00	5 300,00	5 300,00
Aménagement Terrains nus	756,00	756,00	756,00
Aménagement Autres terrains	9 205,00	9 504,00	9 504,00
Bâtiments d'exploitation	449 640,00	445 972,00	445 972,00
Aménagement Autres constructions	2 756,00	2 756,00	2 756,00
Réseaux d'assainissement	1 797 239,00	1 797 503,00	1 797 503,00
Matériel industriel	42 579,00	47 489,00	47 489,00
Service d'assainissement	48 001,00	47 803,00	47 803,00
Matériel de transport	206 489,00	251 940,00	251 940,00
Matériel de bureau et informatique	0,00	105,00	105,00
Mobilier	5 780,00	5 807,00	5 807,00
Autres	2 931,00	4 804,00	4 804,00
ELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	5 006 087,00	4 652 247,00	4 652 247,00
Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE	5 006 087,00	4 652 247,00	4 652 247,00
I O I AL RECEI I ES D'ONDRE			
S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	13 904 239,00	11 273 231,00	11 273 231,00
	Subventions d'investissement Emprunts et dettes assimilées (hors 165) Emprunts en euros Opérat° de tirage sur ligne trésorerie Refinancement de dette Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours Total des recettes d'équipement Dotations, fonds divers et réserves Dépôts et cautionnements reçus Compte de liaison : affectat° (BA,régie) Participat° et créances rattachées Autres immobilisations financières Créances sur personnes de droit privé Total des recettes financières al des recettes d'opérations pour compte de tiers TOTAL RECETTES REELLES Virement de la section d'exploitation Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) Frais d'études Frais d'insertion Licences, logiciels, droits similaires Aménagement Terrains nus Aménagement Autres terrains Bâtiments d'exploitation Aménagement Autres constructions Réseaux d'assainissement Matériel industriel Service d'assainissement Matériel de bureau et informatique Mobilier Autres ELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	Subventions d'investissement 0,00	Subventions d'investissement 0,00 0,00

	+	
RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
	+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 273 2	31,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emp	runts et dett	es à l'origine du c	ontrat						
Nature			Date d'émission ou	Date du		Type de		Taux	initial		Périodicité	Profil d'	Possibilité de	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	date de mobilisation (1)	premier remboursemen t	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	des remboursem ents (6)	amortisseme nt (7)	remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					5 990 000,00									
Emprunt obligataire 2005	EMISSION OBLIGATAIRE	13/12/2005	13/12/2005	13/12/2006	4 440 000,00	V	(Euribor 12 M- Floor -0.03 sur Euribor 12 M) + 0.03	2,78	2,82	EUR	A	С	0	A-1
emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	15/12/2006	15/12/2006	17/12/2007	1 550 000,00	V	(Euribor 12 M- Floor -0.0295 sur Euribor 12 M) + 0.0295	3,93	3,99	EUR	A	С	0	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					32 452 178,97									
1641 Emprunts en euros (total)					30 652 178,97									
000402	DEXIA CL	01/01/2000	01/01/2000	01/04/2000	1 737 918,80	V	(Euribor 03 M- Floor -0.1 sur Euribor 03 M) + 0.1	3,44	3,54	FRF	Т	Р	0	A-1
000411	SFIL CAFFIL	01/01/2002	01/01/2002	01/01/2003	518 326,67	F	Taux fixe à 4.91 %	4,91	4,91	EUR	А	Р	0	A-1
000435/000436	SFIL CAFFIL	01/12/2003	01/12/2003	01/01/2005	101 000,00	С	(T4M-Floor -0.07 sur T4M) + 0.07	2,13	2,18	EUR	А	Р	0	A-1
000440	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/12/2003	20/12/2003	20/12/2004	685 744,89	F	Taux fixe à 4.65 %	4,65	4,65	EUR	А	Р	0	A-1
000467	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2005	01/01/2005	25/01/2005	614 398,27	F	Taux fixe à 4.43 %	4,43	4,50	EUR	Т	Р	0	A-1
000481	SFIL CAFFIL	01/01/2005	01/01/2005	01/02/2005	1 648 521,51	F	Taux fixe à 4.78 %	4,78	4,78	EUR	А	Р	0	A-1
000482	SFIL CAFFIL	05/05/2012	05/05/2012	01/09/2012	1 188 213,42	F	Taux fixe à 2.73 %	2,73	2,76	EUR	Т	Р	0	A-1
000493	DEXIA CL	01/08/2004	01/08/2004	01/08/2005	459 018,37	С	Taux fixe 3.96% à barrière 7% sur Libor USD 12 M(Postfixé)	0,00	0,00	EUR	A	Р	0	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature			Date	Date du		Type de		Taux	initial		Périodicité	5 (1) 11	Possibilité de	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	premier remboursemen t	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	des remboursem ents (6)	Profil d' amortisseme nt (7)	remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
000501	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10/01/2005	10/01/2005	30/12/2005	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,22	4,22	EUR	А	С	0	A-1
000513 Refi	SFIL CAFFIL	18/09/2014	01/10/2014	01/10/2015	5 640 927,30	F	Taux fixe à 4.13 %	4,13	4,19	EUR	А	×	0	A-1
000513 Refi 2	SFIL CAFFIL	10/09/2015	01/10/2015	01/10/2016	1 649 392,42	F	Taux fixe à 3.35 %	3,35	3,40	EUR	А	х	0	A-1
000550	SFIL CAFFIL	10/09/2015	01/10/2015	01/10/2016	260 000,00	F	Taux fixe à 2.58 %	2,58	2,62	EUR	А	Р	0	A-1
000551	ARKEA	25/11/2015	01/12/2015	30/03/2016	4 083 333,33	V	(Euribor 03 M + 0.8)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,80	0,81	EUR	Т	Р	0	A-1
542	SFIL CAFFIL	16/12/2013	31/12/2013	01/07/2015	2 200 000,00	V	Eonia + 1.61	1,84	1,87	EUR	Α	Р	0	A-1
543	SFIL CAFFIL	16/12/2013	30/12/2013	01/10/2015	2 592 000,00	V	Eonia + 1.61	1,84	1,87	EUR	Α	Р	0	A-1
EMPRUNT D EQUILIBRE 2016 BUDGET ASST			30/12/2016	30/03/2017	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.5 %	1,50	1,51	EUR	Т	Р	0	A-1
EMPRUNT D EQUILIBRE 2016 BUDGET ASSAINISSEMENT			30/12/2016	30/03/2017	1 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.8)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,80	0,81	EUR	Т	Р	0	A-1
EMPRUNT D EQUILIBRE 2017 BUDGET ASSAINISSEMENT			30/12/2017	30/03/2018	4 273 384,00	V	(Euribor 03 M + 0.58)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,58	0,58	EUR	Т	Р	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 800 000,00									
546conso	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	18/12/2014	10/09/2015	10/12/2015	100 000,00	V	(Euribor 03 M + 1)- Floor 0 sur Euribor 03 M	1,00	1,02	EUR	Т	Р	0	A-1
547conso par défaut	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	20/12/2014	10/09/2015	10/12/2015	1 630 000,00	V	(Euribor 03 M + 1)- Floor 0 sur Euribor 03 M	1,00	1,02	EUR	Т	С	0	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emp	runts et dett	es à l'origine du c	ontrat	-					
Nature			Date	Date du		Type de		Taux	initial		Périodicité		Possibilité de	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	premier remboursemen t	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	des remboursem ents (6)	Profil d' amortisseme nt (7)	remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
552CO8874 consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	11/12/2015	15/09/2016	15/12/2016	70 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.78)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,78	0,79	EUR	Т	Р	0	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					12 223 472,95									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					12 223 472,95									
036583	Agence de l'Eau Artois Picardie	31/05/2004	31/05/2004	31/05/2005	129 077,90	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
043681	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/01/2006	22/01/2006	22/01/2007	95 245,93	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
047885	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/08/2005	11/08/2004	12/08/2006	33 750,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
047886	Agence de l'Eau Artois Picardie	28/12/2006	28/12/2006	21/06/2008	86 806,69	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
049562	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/07/2005	26/07/2005	28/06/2007	43 338,93	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
10375	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/09/2016	08/11/2016	03/11/2018	248 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
10388	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/01/2015	13/04/2016	07/04/2018	127 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
10391	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/01/2015	13/04/2016	07/04/2018	179 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
12103	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	15/03/2016	14/03/2018	108 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
12105	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	15/03/2016	14/03/2018	116 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
12136	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	15/03/2016	08/01/2021	116 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
14824	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/11/2012	13/04/2016	08/04/2018	17 700,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
18875	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/11/2013	31/03/2015	25/03/2017	75 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
18878	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/03/2015	30/03/2015	23/03/2017	20 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
18878ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/03/2015	30/03/2015	23/03/2017	10 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	Р	0	A-1
18880	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/12/2013	20/04/2015	10/04/2017	73 350,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
18886	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/12/2013	21/04/2015	14/04/2017	128 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
18887	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/12/2013	08/09/2015	31/08/2017	33 885,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	Р	0	A-1
18888	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/12/2013	08/09/2015	31/08/2017	50 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	Р	0	A-1
19345	Agence de l'Eau Artois Picardie	20/02/2014	31/03/2015	25/03/2017	25 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
19345ACS	Agence de l'Eau Artois Picardie	10/02/2014	31/03/2015	25/03/2017	17 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
19933	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/10/2014	13/04/2016	07/04/2018	209 030,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	Р	0	A-1
19936	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/10/2014	04/12/2015	27/11/2017	251 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	Р	0	A-1
20938	Agence de l'Eau Artois Picardie	14/08/2000	14/08/2000	14/08/2001	92 612,78	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
22572	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/06/2000	26/06/2000	26/06/2001	275 437,26	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
33687	Agence de l'Eau Artois Picardie	23/10/2003	23/10/2003	23/10/2005	1 266 690,80	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
34830	Agence de l'Eau Artois Picardie	31/05/2004	31/05/2004	31/05/2005	46 954,30 Page	oo ^F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1

Page 22

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emp	runts et dett	es à l'origine du c	ontrat						
Nature			Date	Date du		Type de		Taux	initial		Périodicité		Possibilité de	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	premier remboursemen t	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	des remboursem ents (6)	Profil d' amortisseme nt (7)	remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
34834	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/05/2003	09/05/2003	09/05/2004	46 633,87	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
36581	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/02/2003	06/02/2003	24/06/2005	171 414,46	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
36634	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/06/2005	13/06/2005	13/06/2006	167 247,75	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
41589	Agence de l'Eau Artois Picardie	02/07/2004	02/07/2004	01/07/2005	67 778,83	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
43135	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/01/2006	16/01/2006	11/02/2007	94 020,99	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
49478	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/12/2007	11/12/2007	05/04/2009	72 669,66	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	Р	0	A-1
50763	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/08/2008	29/08/2008	14/08/2010	53 289,63	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
52411	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/09/2007	19/09/2007	29/08/2009	54 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
52420	Agence de l'Eau Artois Picardie	08/03/2006	08/03/2006	05/01/2008	36 855,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	Р	0	A-1
52425	Agence de l'Eau Artois Picardie	10/01/2008	10/01/2008	28/12/2009	55 931,20	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
55563R	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/11/2007	06/11/2007	09/10/2009	1 390 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
61124R	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/11/2007	06/11/2007	09/10/2009	5 561 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
61213	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/08/2008	01/08/2008	19/06/2010	123 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
72778	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/07/2010	09/07/2010	11/06/2012	20 520,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
72779	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/07/2010	09/07/2010	11/06/2012	76 950,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
84310	Agence de l'Eau Artois Picardie	28/12/2011	28/12/2011	12/12/2013	80 370,17	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
84311	Agence de l'Eau Artois Picardie	20/05/2011	20/05/2011	20/05/2012	163 043,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
86278	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/11/2013	29/11/2013	14/11/2015	88 018,80	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
86279	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/10/2012	16/10/2012	16/10/2014	21 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	Α	С	0	A-1
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					50 665 651,92									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Empr	unts et dettes au 01/0	1/2017				
Nature			Catégorie		Du		Taux d'intérê	t		Annuité de l'exercic	•	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017 (18)	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		2 773 000,00		2 773 000,00					299 500,00	112 269,20	10 806,96	0,03
Emprunt obligataire 2005	0	1 998 000,00	A-1 ; C-1	1 998 000,00	8,95	С	Euribor 12 M + (- 0.4675) Taux fixe annulable à 3.44 % (exerçable à partir du 13/12/2009)	3,49	222 000,00	81 221,61	10 806,96	0,03
emprunt obligataire 2006	0	775 000,00	C-1	775 000,00	9,96	С	Taux fixe annulable à 3.92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,97	77 500,00	31 047,60		0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		635 456,95		22 759 613,74					1 149 650,00	537 739,80	27 004,04	147 180,97
1641 Emprunts en euros (total)		635 456,95		21 015 142,95					1 092 735,00	520 468,19	27 004,04	146 304,14
000402	0	425 353,06	A-1	425 353,06	3	٧	Taux fixe à 3.922 % Euribor 03 M + (- 0.131)	-0,44	122 930,05	17 632,15	16 745,25	0,00
000411	0	210 103,89	B-1	210 103,89	5	С	Euribor 12 M(Postfixé)-Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,30	30 958,97	21 400,19	10 258,79	8 771,21
000435/000436	N		A-1	26 498,76	2	٧	(Euribor 12 M + (- 0.54))-Floor 0.54 sur Euribor 12 M	0,00	8 405,65	0,00		0,00
000440	N		A-1	64 725,38	0,97	F	Taux fixe à 4.65 %	4,65	64 725,38	3 009,73		
000467	N		A-1	135 732,19	2,32	F	Taux fixe à 4.43 %	4,50	52 505,92	5 148,68		665,69
000481	N		A-1	1 217 507,70	16,08	F	Taux fixe à 4.78 %	4,78	48 027,79	58 196,87		51 087,43
000482	N		A-1	893 197,55	10,92	F	Taux fixe à 2.73 %	2,76	70 610,45	23 665,51		1 809,01

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

							unts et dettes au 01/0	1/2017				
Nature			Catégorie		٩		Taux d'intérê	it	Annuité de l'exercice		е	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017 (18)	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice (17)
000493	N		A-1	52 998,06	2,58	V	(Euribor 12 M-Floor 0 sur Euribor 12 M) + Cap 3.96 sur Euribor 12 M	0,00	16 881,07	0,00		0,00
000501	N		A-1	520 000,00	13	F	Taux fixe à 4.22 %	4,22	40 000,00	21 944,00		0,00
000513 Refi	N		A-1	5 185 524,59	16,75	F	Taux fixe à 4.13 %	4,19	245 672,30	217 136,64		51 137,78
000513 Refi 2	N		A-1	1 579 570,41	16,75	F	Taux fixe à 3.35 %	3,40	73 482,37	53 650,55		12 646,58
000550	N		A-1	247 951,01	13,75	F	Taux fixe à 2.58 %	2,62	12 651,44	6 485,98		1 521,66
000551	N		A-1	3 961 071,43	19	V	(Euribor 03 M + 0.8)- Floor 0 sur Euribor 03 M	0,81	128 490,57	31 740,86		0,00
542	N		A-1	2 063 605,93	17,5	V	Euribor 12 M + 1.22	1,19	73 353,39	24 458,60		11 729,91
543	N		A-1	2 431 302,99	17,75	V	Euribor 12 M + 1.22	1,17	86 423,64	28 496,22		6 934,87
EMPRUNT D EQUILIBRE 2016 BUDGET ASST	N		A-1	1 000 000,00	20,25	F	Taux fixe à 1.5 %	1,51	8 808,00	4 904,04		0,00
EMPRUNT D EQUILIBRE 2016 BUDGET ASSAINISSEMENT	N		A-1	1 000 000,00	20	V	(Euribor 03 M + 0.8)- Floor 0 sur Euribor 03 M	0,80	8 808,00	2 598,17		0,00
EMPRUNT D EQUILIBRE 2017BUDGET ASSAINISSEMENT	N		A-1		25	V	(Euribor 03 M + 0.58) Floor 0 sur Euribor 03 M	0,58				0,00
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				1 744 470,79					56 915,00	17 271,61	0,00	876,83
546conso	N		A-1	96 233,75	18,69	V	(Euribor 03 M + 1)- Floor 0 sur Euribor 03 M	1,02	3 186,28	961,01		49,11
547conso par défaut	N		A-1	1 578 592,23	18,69	V	(Euribor 03 M + 1)- Floor 0 sur Euribor 03 M	1,02	52 262,96	15 764,14		805,56
552CO8874 consolidation	N		A-1	69 644,80	24,71	V	(Euribor 03 M + 0.78)- Floor 0 sur Euribor 03 M	0,79	1 465,76	546,46		22,16

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 01/01/2017											
Nature			Catégorie		P		Taux d'intéré)t		Annuité de l'exercic	e		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017 (18)	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				6 829 041,58					608 004,00	0,00		0,00	
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)													
1678 Autres emprunts et dettes (total)				6 829 041,58					608 004,00	0,00		0,00	
036583	N		A-1	43 026,02	5,42	F	Taux fixe à 0 %	0,00	7 171,62	0,00		0,00	
043681	N		A-1	42 331,53	7,06	F	Taux fixe à 0 %	0,00	5 291,44	0,00		0,00	
047885	N		A-1	10 500,00	6,61	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 500,00	0,00		0,00	
047886	N		A-1	43 403,38	8,47	F	Taux fixe à 0 %	0,00	4 822,59	0,00		0,00	
049562	N		A-1	17 769,49	7,49	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 221,18	0,00		0,00	
10375	N		A-1	198 720,00	20	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00		0,00	
10388	N		A-1	63 900,00	20	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00		0,00	
10391	N		A-1	89 550,00	20	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00		0,00	
12103	N		A-1	54 000,00	20	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00		0,00	
12105	N		A-1	58 125,00	20	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00		0,00	
12136ACS	N		A-1	13 500,00	20	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00		0,00	
12136	N		A-1	27 000,00	20	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00		0,00	
14824	N		A-1	17 700,00	20,27	F	Taux fixe à 0 %	0,00				0,00	
18875	N		A-1	75 600,00	19,23	F	Taux fixe à 0 %	0,00	3 780,00	0,00		0,00	
18878	N		A-1	20 400,00	19,23	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 020,00	0,00		0,00	
18878ACS	N		A-1	10 200,00	0,23	F	Taux fixe à 0 %	0,00	10 200,00	0,00			
18880	N		A-1	73 350,00	19,27	F	Taux fixe à 0 %	0,00	3 667,50	0,00		0,00	
18886	N		A-1	128 250,00	19,29	F	Taux fixe à 0 %	0,00	6 412,50	0,00		0,00	
18887	N		A-1	33 885,00	19,67	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 694,25	0,00		0,00	
18888	N		A-1	50 000,00	19,67	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 500,00	0,00		0,00	
19345	N		A-1	25 800,00	19,23	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 290,00	0,00		0,00	
19345ACS	N		A-1	17 200,00	0,23	F	Taux fixe à 0 %	0,00	17 200,00	0,00		0,00	
19933	N		A-1	104 515,00	20	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00		0,00	
19936	N		A-1	251 000,00	15,9	F	Taux fixe à 0 %	0,00	15 687,50	0,00		0,00	
20938	N		A-1	10 290,38	1,62	F	Taux fixe à 0 %	0,00	5 145,15	0,00		0,00	
22572	N		A-1	30 604,14	1,49	F	Taux fixe à 0 %	0,00	15 302,07	0,00		0,00	
33687	N		A-1	320 252,91	3,81	F	Taux fixe à 0 %	0,00	80 063,23	0,00		0,00	
34830	N		A-1	15 651,46	5,42	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 608,57	0,00		0,00	
34834	N		A-1	12 953,86	4,36	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 590,77	0,00		0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

							unts et dettes au 01/0	01/2017				
Nature			Catégorie		Durée (en		Taux d'intéré	èt				
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017 (18)	·ée résiduelle en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice (17)
36581	N		A-1	53 118,66	5,48	F	Taux fixe à 0 %	0,00	8 853,11	0,00		0,00
36634	N		A-1	65 040,81	6,45	F	Taux fixe à 0 %	0,00	9 291,54	0,00		0,00
41589	N		A-1	22 592,95	5,5	F	Taux fixe à 0 %	0,00	3 765,49	0,00		0,00
43135	N		A-1	41 787,19	7,11	F	Taux fixe à 0 %	0,00	5 223,38	0,00		0,00
49478	N		A-1	43 601,82	11,26	F	Taux fixe à 0 %	0,00	3 633,48	0,00		0,00
50763	N		A-1	34 638,27	12,62	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 664,48	0,00		0,00
52411	N		A-1	32 400,00	11,66	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 700,00	0,00		0,00
52420	N		A-1	26 325,00	9,93	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 632,50	0,00		0,00
52425	N		A-1	33 558,72	11,99	F	Taux fixe à 0 %	0,00	2 796,56	0,00		0,00
55563R	N		A-1	834 240,00	11,77	F	Taux fixe à 0 %	0,00	69 520,00	0,00		0,00
61124R	N		A-1	3 336 960,00	11,77	F	Taux fixe à 0 %	0,00	278 080,00	0,00		0,00
61213	N		A-1	80 145,00	12,47	F	Taux fixe à 0 %	0,00	6 165,00	0,00		0,00
72778	N		A-1	15 390,00	14,44	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 026,00	0,00		0,00
72779	N		A-1	57 712,50	14,44	F	Taux fixe à 0 %	0,00	3 847,50	0,00		0,00
84310	N		A-1	64 296,17	14,99	F	Taux fixe à 0 %	0,00	4 018,50	0,00		0,00
84311	N		A-1	130 434,40	15,34	F	Taux fixe à 0 %	0,00	8 152,15	0,00		0,00
86278	N		A-1	79 216,92	17,87	F	Taux fixe à 0 %	0,00	4 400,94	0,00		0,00
86279	N		A-1	18 105,00	16,79	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 065,00	0,00		0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		3 408 456,95		32 361 655,32					2 057 154,00	650 009,00	37 811,00	147 181,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

- (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.
- (17) Pour information : ICNE N-1 estimés à 160 456 €
- (18) Dont Dette Agence de l'eau récupérable auprès de la Lyonnaise des Eaux au 01/01/2017 à hauteur de 4 171 200 €

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)		Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
000411	SFIL CAFFIL	518 326,67	210 103,89	1	20		Taux fixe à 4.91 %	Taux fixe à 4.91 %		Euribor 12 M(Postfixé)- Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,30	21 400,19	10 258,79	0,82
TOTAL (B)		518 326,67	210 103,89									21 400,19	10 258,79	0,82
Option d'échange (C)														
Emprunt obligataire 2005	EMISSION OBLIGATAIRE	2 220 000,00	1 998 000,00	1	20		(Euribor 12 M-Floor - 0.03 sur Euribor 12 M) + 0.03	(Euribor 12 M-Floor 0.03 sur Euribor 12 M) + 0.03		Taux fixe annulable à 3.44 % (exerçable à partir du 13/12/2009)	3,49	81 221,61	10 806,96	7,83
emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	1 550 000,00	775 000,00	1	20		(Euribor 12 M-Floor - 0.0295 sur Euribor 12 M) + 0.0295	(Euribor 12 M-Floor 0.0295 sur Euribor 12 M) + 0.0295		Taux fixe annulable à 3.92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,97	31 047,60	0,00	3,04
TOTAL (C)		3 770 000,00	2 773 000,00									112 269,20	10 806,96	10,86
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		4 288 326,67	2 983 103,89									133 669,39	21 065,75	11,68

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

^{1:} Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5: écarts d'indices hors zone euro / 6: autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

BUDGET ASSAINISSEMENT IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple.	Nombre de produits	19					
Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	88,32%					
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	22 549 510 €					
	Nombre de produits	1					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,82%					
	Montant en euros	210 104 €					
	Nombre de produits	2					
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	10,86%					
	Montant en euros	2 773 000 €					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur	Nombre de produits						
jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles (hors dette Agence de l'eau)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Emprunt couvert					Instrument de couverture								
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de Ca	Capital restant	Date de fin	Organisme co-	Type de	Nature de la	Notionnel de	Date de	Date de fin	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
	l'emprunt couvert	dû au 01/01/2017	du contrat	contractant	couverture (3)	couverture (change ou taux)	l'instrument de couverture	début du contrat	du contrat				Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		425 353,06					425 353,07				0,00	0,00	0,00
swap 07	000402	425 353,06	01/01/2020	Depfa Bank	swap	taux	425 353,07	01/01/2006	02/01/2020	Т			
swap 13	000402	425 555,00	01/01/2020	NATIXIS	swap	taux	425 555,07	03/07/2006	02/01/2020	Т			
Taux complexe		2 983 103,89					2 983 103,89				0,00	0,00	0,00
swap 04	000411	210 103,89	01/01/2022	CREDIT AGRICOLE CIB	swap	taux	210 103,89	01/01/2008	03/01/2022	А			
swap 10	Emprunt obligataire	1 998 000,00	13/12/2025	NATIXIS	swap	taux	1 998 000,00	13/12/2006	15/12/2025	Α			
swap 17	2005	1 996 000,00	13/12/2025	The Royal Bank of Scotland	swap	taux	1 996 000,00	13/12/2007	15/12/2025	А			
swap 18	emprunt obligataire 2006	775 000,00	15/12/2026	The Royal Bank of Scotland	swap	taux	775 000,00	17/12/2007	15/12/2026	А			
Total		3 408 456,95					3 408 456,95				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	Instrument de couverture								
Instruments de couverture	Référence de	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produit	•	Catégorie d'emprunt (8)	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						234 240,37	248 766,59		
swap 07		Taux fixe à 3.922 %	4,04	Euribor 03 M + 0.1	-0,20	219 935,88	21 687,59	A-1	A-1
swap 13	000402	Euribor 03 M + (- 0.131)	-0,44	Taux fixe à 3.922 %	4,04	14 304,49	227 079,00	A-1	A-1
Taux complexe (total) (2)						915 275,29	282 459,03		
swap 04	000411	Euribor 12 M(Postfixé)- Floor à 5.305 activant à 5 sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,3	Taux fixe à 4.91 %	4,91	55 604,11	53 023,19	A-1	B-1
swap 10		Euribor 12 M + (- 0.4675)	-0,54	Euribor 12 M + 0.03	-0,04	1 968,95	164 485,68	A-1	A-1
swap 17	Emprunt obligataire 2005	Taux fixe annulable à 3.44 % (exerçable à partir du 13/12/2009)	3,49	Euribor 12 M + (-0.4675)	-0,54	617 833,14	40 345,65	A-1	C-1
swap 18	emprunt obligataire 2006	Taux fixe annulable à 3.92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,97	Euribor 12 M + 0.0295	-0,04	239 869,09	24 604,51	A-1	C-1
Total						1 149 515,66	531 225,62		

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT): €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	21532INTEG - ASSAINISSEMENT EP	60	01/01/1969
	2121 - AMENAGEMENTS TERRAINS NUS	50	01/01/1976
	2128 - AMENAGEMENTS AUTRES TERRAINS	50	01/01/2009
	21315 - BAT. ADMINISTRATIF	50	01/01/2009
	21532 - ASSAINISSEMENT	60	01/01/2009
	2182 - MATERIEL DE TRANSPORT	5	01/01/2009
	21351 - INSTALLATION BATIMENT EXPLOITATION	20	01/01/2009
	2155 - OUTILLAGE INDUSTRIEL	20	01/01/2009
	21561 - MATERIEL SPECIFIQUE EAU	20	01/01/2009
	2031NSR - ETUDES NON SUIVIES DE REALISATION	5	01/01/2009
	2033NSR - FRAIS INSERTION	5	01/01/2009
	21311 - BAT. EXPLOITATION	50	01/01/2009
	2138 - AUTRES CONSTRUC.	50	01/01/2009
	2154 - MATERIEL INDUSTRIEL	20	01/01/2009
	2181 - LOCATAIRE INSTAL BAT	10	01/01/2009
	21562 - MATERIEL SPECIFIQUE ASSAINISSEMENT	20	01/01/2009
	1312 - SUBVENTION REGION	10	01/01/2009
	1318 - SUBVENTION AUTRES	10	01/01/2009
	2183 - MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	20	01/01/2009
	2184 - MOBILIER	20	01/01/2009
	2188 - AUTRES IMMOS CORP	5	01/01/2009
	13118 - SUBV ETAT AUTRES	60	01/01/2009
	13118AN10 - SUBV ETAT AUTRES 10 A	10	01/01/2009
	1313 - SUBV DEPARTEMENT	10	01/01/2009
	1314AN10 - SUBV COMMUNES 10 A	10	01/01/2009
	21532AN1 - ASSAINISSEMENT 1 AN	1	01/01/2009
	13111AN50 - SUBV AGENCE EAU 50 A	50	01/01/2009
	13111AN20 - SUBV AGENCE EAU 20 A	20	01/01/2009
	13111AN60 - SUBV AGENCE EAU 60 A	60	01/01/2009
	2051 - LOGICIELS	2	18/02/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

AS:1 ETAT DESTROYISIONS ET DES DETRESIATIONS								
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N		
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES				
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES				
Provisions pour risques et charges (2)	27 600,00		276 000,00	303 600,00	0,00	303 600,00		
Assurances	27 600,00	01/01/2008	276 000,00	303 600,00	0,00	303 600,00		
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	27 600,00		276 000,00	303 600,00	0,00	303 600,00		

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 136 338,00	I 2 136 338,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	2 057 154,00	2 057 154,00
1631	Emprunts obligataires	299 500,00	299 500,00
1641	Emprunts en euros	1 092 735,00	1 092 735,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	56 915,00	56 915,00
1678	Autres emprunts et dettes	608 004,00	608 004,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	79 184,00	79 184,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	79 184,00	79 184,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 136 338,00	0,00	0,00	2 136 338,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

A = 4 /4 \	Libellé (1)	Propositions nouvelles	V	oto (2)	
Art. (1)	()	Propositions nouvelles		ote (2)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 999 847,00	III	4 999 847,00	
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	347 600,00		347 600,00	
10222	FCTVA	0,00		0,00	
10228	Autres fonds globalisés	0,00		0,00	
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
2764	Créances sur personnes de droit privé	347 600,00		347 600,00	
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	4 652 247,00		4 652 247,00	
15	Provisions pour risques et charges				
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00	
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissement des immobilisations				
28031	Frais d'études	132 324,00		132 324,00	
28033	Frais d'insertion	4 770,00		4 770,00	
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 300,00		5 300,00	
28121	Aménagement Terrains nus	756,00		756,00	
28128	Aménagement Autres terrains	9 504,00		9 504,00	
281311	Bâtiments d'exploitation	445 972,00		445 972,00	
28138	Aménagement Autres constructions	2 756,00		2 756,00	
281532	Réseaux d'assainissement	1 797 503,00		1 797 503,00	
28154	Matériel industriel	47 489,00		47 489,00	
281562	Service d'assainissement	47 803,00		47 803,00	
28182	Matériel de transport	251 940,00		251 940,00	
28183	Matériel de bureau et informatique	105,00		105,00	
28184	Mobilier	5 807,00		5 807,00	
28188	Autres	4 804,00		4 804,00	
29	Dépréciation des immobilisations				
39	Dépréciat° des stocks et en-cours				
481	Charges à répartir plusieurs exercices				
021	Virement de la section d'exploitation	1 895 414,00		1 895 414,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 999 847,00	0,00	0,00	0,00	4 999 847,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 136 338,00
Ressources propres disponibles	IV	4 999 847,00
Solde	V = IV - II (6)	2 863 509,00

 $^{(1) \} Les\ comptes\ 15,\ 169,\ 26,\ 27,\ 28,\ 29,\ 39\ et\ 481\ sont\ \grave{a}\ d\acute{e}tailler\ conformément\ au\ plan\ de\ comptes.$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2017

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	45.04
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINI	SSEMENT A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

SPANC (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES				
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)		
011	Charges à caractère général	500,00		
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	500,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés	100,00		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	100,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00		
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		
022	Dépenses imprévues	0,00		
	Total des dépenses réelles	600,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00		
023	Virement à la section d'investissement	0,00		
	Total des dépenses d'ordre	0,00		
	D 002 (5)	0,00		
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES 600,00			

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

	AULTI OLUMON D'EN LOMATION NEC	JETTEO		
	RECETTES			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)		
013	Atténuations de charges	0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations	35 700,00		
704	TRAVAUX	35 700,00		
74	Subventions d'exploitation	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	0,00		
76	Produits financiers	0,00		
77	Produits exceptionnels	0,00		
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		
	Total des recettes réelles	35 700,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00		
	Total des recettes d'ordre	0,00		
	R 002 (5)	0,00		
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	35 700,00		

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

⁽⁵⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

	IV – ANNEXES	IV
ſ	ELEMENTS DU BILAN	4500
	ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
	COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

SPANC (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	
Opérations d'équi	pement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	
Opérations pour c	ompte de tiers (1 ligne par opération)		
	Total des dépenses réelles	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	D 001 (4)	0,00	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	0,00	

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	RECETTES	
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour co	mpte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	R 001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6472	SAF	Actions sociales en faveur du personnel	AMICALE DU PERSONNEL DE LA CUD	Association	73 100,00

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	D4.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subv	entions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018 Autre	es engagements donnés				2 276 037,01	2 070 485,05	121 793,24
Au profit d	Au profit d'organismes publics					0,00	0,00
Au profit d	Au profit d'organismes privés (1)				2 276 037,01	2 070 485,05	121 793,24
2014	Indemnité de renégociation relative au refinancement du prêt MON276145EUR à la date du 01/10/2014	SFIL CAFFIL	19	A	1 591 415,61	1 423 898,17	83 758,72
2015	Indemnité de renégociation relative au refinancement du prêt MON276145EUR à la date du 01/10/2015	SFIL CAFFIL	18	А	684 621,40	646 586,88	38 034,52
	TOTAL					2 070 485,05	121 793,24

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

⁻ la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	_	Montant des AP			Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2017 -	21 460 000,00	0,00	21 460 000,00	0,00	5 365 000,00	16 095 000,00
EAUXUSEES						
EAUX USEES						
2017 -	220 000,00	0,00	220 000,00	0,00	55 000,00	165 000,00
GARAGEASST						
GARAGE						
ASSAINISSEMENT						
2017 -	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00	0,00	450 000,00	1 350 000,00
MATVEHASST						
MATERIELS ET						
VEHICULES						
LOURS ASST						

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,90	0,00	4,90	
Adjoint administ. 2CL	С	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjt Adminis. Princ 1 Cl	С	2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90	
Adjt Adminis. Princ 2 CL	С	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
Rédacteur	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		81,00	0,00	81,00	80,80	0,00	80,80	
Adjt technique 1 Cl	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Adjt technique 2 Cl	С	22,00	0,00	22,00	22,00	0,00	22,00	
Adjt.Tech.Princ.1 Cl	С	21,00	0,00	21,00	21,00	0,00	21,00	
Adjt.Tech.Princ.2 Cl	С	5,00	0,00	5,00	4,80	0,00	4,80	
Agent de Maîtrise	С	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00	
Agent maîtrise principal	С	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00	
Ingénieur Pal	Α	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
Technicien	В	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	
Technicien Pal 1Cl	В	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		86,00	0,00	86,00	85,70	0,00	85,70	

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2017

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 - ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 - Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8) Euros		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2: vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,
 - 3-3-3 . eniginise des confinites de nois des zoon inabilants et des groupements de confinitines de nois de la confinition de la decision de la decision de la decision de la decision de la confinition de la confirmation de la confinition de la confirmation de la confinition de la confinition de la confinition de la confirmation de la confir
 - 3-4 : article 21 de la loi nº 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ASSAINISSEMENT - BP - 2017

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 69 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 12/01/2017

Présenté par (1) Le Président de la Communauté Urbaine ,

A Dunkerque le 19/01/2017

(1) Le Président de la Communauté Urbaine,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Dunkerque , le 19/01/2017 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président de la Communauté Urbaine , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire .

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24590042800112

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE

POSTE COMPTABLE DE : DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE URBAINE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET: TRANSPORTS (2)

ANNEE 2017

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	35
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	36
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	37
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	39
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	40
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	41

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		LAFLOHATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	72 805 671,00	72 805 671,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0.00	(si excédent) 0,00
3	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	72 805 671,00	72 805 671,00
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	40 067 583,00	40 067 583,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	40 067 583,00	40 067 583,00
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	112 873 254,00	112 873 254,00
•			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	13 239 535,00	0,00	13 414 519,00	13 414 519,00	13 414 519,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	20 624 627,00	0,00	21 449 495,00	21 449 495,00	21 449 495,00
014	Atténuations de produits	800 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
65	Autres charges de gestion courante	499 136,00	0,00	508 209,00	508 209,00	508 209,00
To	otal des dépenses de gestion des services	35 163 298,00	0,00	36 172 223,00	36 172 223,00	36 172 223,00
66	Charges financières	244 059,00	0,00	255 752,00	255 752,00	255 752,00
67	Charges exceptionnelles	286 878,00	0,00	529 544,00	529 544,00	529 544,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	8 100 487,00		2 507 898,00	2 507 898,00	2 507 898,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	43 794 722,00	0,00	39 465 417,00	39 465 417,00	39 465 417,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	20 399 508,00		30 338 000,00	30 338 000,00	30 338 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 907 168,00		3 002 254,00	3 002 254,00	3 002 254,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	23 306 676,00		33 340 254,00	33 340 254,00	33 340 254,00
	TOTAL	67 101 398,00	0,00	72 805 671,00	72 805 671,00	72 805 671,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 72 805 671,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 140 128,00	0,00	3 364 218,00	3 364 218,00	3 364 218,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	26 000 000,00	0,00	26 000 000,00	26 000 000,00	26 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	16 136 888,00	0,00	12 118 651,00	12 118 651,00	12 118 651,00
75	Autres produits de gestion courante	94 347,00	0,00	96 180,00	96 180,00	96 180,00
Т	otal des recettes de gestion des services	46 371 363,00	0,00	42 179 049,00	42 179 049,00	42 179 049,00
76	Produits financiers	335,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	20 399 508,00		30 338 000,00	30 338 000,00	30 338 000,00
To	otal des recettes réelles d'exploitation	66 771 206,00	0,00	72 517 049,00	72 517 049,00	72 517 049,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	330 192,00		288 622,00	288 622,00	288 622,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	330 192,00		288 622,00	288 622,00	288 622,00
	TOTAL	67 101 398,00	0,00	72 805 671,00	72 805 671,00	72 805 671,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 72 805 671,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	33 051 632,00
D III LO HOOLIILII (0)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 649 100,00	0,00	834 000,00	834 000,00	834 000,00
21	Immobilisations corporelles	4 875 814,00	0,00	4 654 380,00	4 654 380,00	4 654 380,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 390 428,00	0,00	31 701 677,00	31 701 677,00	31 701 677,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	26 915 342,00	0,00	37 190 057,00	37 190 057,00	37 190 057,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 498 000,00	0,00	2 588 904,00	2 588 904,00	2 588 904,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 498 000,00	0,00	2 588 904,00	2 588 904,00	2 588 904,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	29 413 342,00	0,00	39 778 961,00	39 778 961,00	39 778 961,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	330 192,00		288 622,00	288 622,00	288 622,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	330 192,00		288 622,00	288 622,00	288 622,00
	TOTAL	29 743 534,00	0,00	40 067 583,00	40 067 583,00	40 067 583,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 40 067 583,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
40	0.1	492 165,00	(2)	4 000 000 00	4 000 000 00	4 000 000 00
13	Subventions d'investissement	5 944 693,00	· ·	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	, , ,	0,00	5 727 329,00	5 727 329,00	5 727 329,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 436 858,00	0,00	6 727 329,00	6 727 329,00	6 727 329,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	6 436 858,00	0,00	6 727 329,00	6 727 329,00	6 727 329,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	20 399 508,00		30 338 000,00	30 338 000,00	30 338 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 907 168,00		3 002 254,00	3 002 254,00	3 002 254,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	23 306 676,00		33 340 254,00	33 340 254,00	33 340 254,00
	TOTAL	29 743 534,00	0,00	40 067 583,00	40 067 583,00	40 067 583,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CU	MULEES	40 067 583,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

•	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
:	DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	33 051 632,00
:	FONCTIONNEMENT (8)	
	` '	

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération *DE 023* + *DE 042 RE 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	13 414 519,00		13 414 519,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	21 449 495,00		21 449 495,00
014	Atténuations de produits	800,000,00		800 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	508 209,00		508 209,00
66	Charges financières	255 752,00	0,00	255 752,00
67	Charges exceptionnelles	529 544,00	0,00	529 544,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	2 507 898,00	3 002 254,00	5 510 152,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		30 338 000,00	30 338 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	39 465 417,00	33 340 254,00	72 805 671,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 72 805 671,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	288 622,00	288 622,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 588 904,00	0,00	2 588 904,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	834 000,00	0,00	834 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 654 380,00	0,00	4 654 380,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	31 701 677,00	0,00	31 701 677,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	39 778 961,00	288 622,00	40 067 583,00

	•
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 067 583,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	600 000,00		600 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 364 218,00		3 364 218,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	26 000 000,00		26 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	12 118 651,00		12 118 651,00
75	Autres produits de gestion courante	96 180,00		96 180,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	288 622,00	288 622,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	30 338 000,00	0,00	30 338 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	72 517 049,00	288 622,00	72 805 671,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 72 805 671,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 727 329,00	0,00	5 727 329,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 002 254,00	3 002 254,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		30 338 000,00	30 338 000,00
	Recettes d'investissement – Total	6 727 329,00	33 340 254,00	40 067 583,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 067 583,00

Page 10

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	13 239 535,00	13 414 519,00	13 414 519,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	107 703,00	199 987,00	199 987,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 101 578,00	870 754,00	870 754,00
6064	Fournitures administratives	25 210,00	19 073,00	19 073,00
6066	Carburants	1 845 600,00	1 792 337,00	1 792 337,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	279 210,00	279 210,00
611	Sous-traitance générale	6 694 822,00	6 284 314,00	6 284 314,00
6132	Locations immobilières	21 077,00	6 177,00	6 177,00
6135	Locations mobilières	198 735,00	355 472,00	355 472,00
614	Charges locatives et de copropriété	80 161,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	56 293,00	127 342,00	127 342,00
61551	Entretien matériel roulant	344 122,00	278 216,00	278 216,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	174 581,00	127 691,00	127 691,00
6156	Maintenance	607 800,00	729 509,00	729 509,00
6161	Multirisques	344 141,00	349 312,00	349 312,00
617	Etudes et recherches	25 500,00	114 600,00	114 600,00
618	Divers	3 710,00	3 713,00	3 713,00
6222	Commissions et courtages sur ventes	16 034,00	9 500,00	9 500,00
6226	Honoraires	192 387,00	245 229,00	245 229,00
6228	Divers	371 787,00	345 599,00	345 599,00
6231	Annonces et insertions	29 882,00	18 000,00	18 000,00
6236	Catalogues et imprimés	52 206,00	11 331,00	11 331,00
6237	Publications	0,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	41 606,00	35 958,00	35 958,00
6251	Voyages et déplacements	27 817,00	24 284,00	24 284,00
6256	Missions	28 259,00	5 600,00	5 600,00
6257	Réceptions	26 094,00	20 344,00	20 344,00
6261	Frais d'affranchissement	49 286,00	43 094,00	43 094,00
6262	Frais de télécommunications	84 164,00	55 817,00	55 817,00
627	Services bancaires et assimilés	38 328,00	22 322,00	22 322,00
6281	Concours divers (cotisations)	69 494,00	71 549,00	71 549,00
6288	Autres	20 849,00	501 500,00	501 500,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	50 400,00	50 400,00	50 400,00
635111	Cotisat Valeur Ajoutée Entreprises	310 145,00	309 600,00	309 600,00
63512	Taxes foncières	70 000,00	70 500,00	70 500,00
63514	Taxe sur les véhicules des sociétés	8 255,00	3 104,00	3 104,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	538,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	120 971,00	31 081,00	31 081,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	20 624 627,00	21 449 495,00	21 449 495,00
6218	Autre personnel extérieur	20 624 627,00	21 449 495,00	21 449 495,00
014	Atténuations de produits (7)	800 000,00	800,000,00	800 000,00
739	Restitut° taxe Versement Transport	800 000,00	800,000,00	800 000,00
	'	499 136,00		
65 651	Autres charges de gestion courante Redevances pour licences, logiciels,	3 350,00	508 209,00 5 511,00	508 209,00 5 511,00
65733	Subv. exploitat° Départements	495 786,00	502 203,00	502 203,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	·	
	<u> </u>		495,00	495,00
TOTAL :	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	35 163 298,00	36 172 223,00	36 172 223,00
66	Charges financières (b) (8)	244 059,00	255 752,00	255 752,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	230 000,00	240 065,00	240 065,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 941,00	-6 123,00	-6 123,00
6688	Autre	20 000,00	21 810,00	21 810,00
67	Charges exceptionnelles (c)	286 878,00	529 544,00	529 544,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	266 878,00	359 544,00	359 544,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	150 000,00	150 000,00
· ·		·		
68	Dotations aux provisions et dépréciat ^o (d) (9)	8 100 487,00	2 507 898,00	2 507 898,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	43 794 722,00	39 465 417,00	39 465 417,00
023	Virement à la section d'investissement	20 399 508,00	30 338 000,00	30 338 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 907 168,00	3 002 254,00	3 002 254,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 907 168,00	3 002 254,00	3 002 254,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	23 306 676,00	33 340 254,00	33 340 254,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	23 306 676,00	33 340 254,00	33 340 254,00
_	S DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	67 101 398,00	72 805 671,00	72 805 671,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	72 805 671,00

Détail du calcul des ICNE au c	ompte 66112 (8)
Montant des ICNE de l'exercice	-6 123,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-6 123,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	600 000,00	600 000,00
64191	Crédit impôt compétitivité emploi	0,00	600 000,00	600 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 140 128,00	3 364 218,00	3 364 218,00
7061	Transport de voyageur	3 992 970,00	3 224 817,00	3 224 817,00
7083	Locations diverses	75 403,00	75 750,00	75 750,00
7088	Autres produits activités annexes	71 755,00	63 651,00	63 651,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	26 000 000,00	26 000 000,00	26 000 000,00
734	Versement de transport	26 000 000,00	26 000 000,00	26 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	16 136 888,00	12 118 651,00	12 118 651,00
7472	Subv. exploitat° Régions	545 570,00	525 569,00	525 569,00
7473	Subv. exploitat° Départements	1 077 842,00	1 255 612,00	1 255 612,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	14 513 476,00	10 337 470,00	10 337 470,00
75	Autres produits de gestion courante	94 347,00	96 180,00	96 180,00
758	Produits divers de gestion courante	94 347,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	96 180,00	96 180,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	46 371 363,00	42 179 049,00	42 179 049,00
76	Produits financiers (b)	335,00	0,00	0,00
7688	Autres	335,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	20 399 508,00	30 338 000,00	30 338 000,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	20 399 508,00	30 338 000,00	30 338 000,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	66 771 206,00	72 517 049,00	72 517 049,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	330 192,00	288 622,00	288 622,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	330 192,00	288 622,00	288 622,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	330 192,00	288 622,00	288 622,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	67 101 398,00	72 805 671,00	72 805 671,00

	т —
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	72 805 671,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $RE\ 042 = DI\ 040$, $RE\ 043 = DE\ 043$.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 649 100,00	834 000,00	834 000,00
2031	Frais d'études	1 635 100,00	820 000,00	820 000,00
2033	Frais d'insertion	14 000,00	14 000,00	14 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 875 814,00	4 654 380,00	4 654 380,00
2111	Terrains nus	0,00	310 000,00	310 000,00
2135	Installations générales, agencements	25 000,00	25 000,00	25 000,00
2138	Autres constructions	772 980,00	400 000,00	400 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	602 834,00	750 000,00	750 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	119 380,00	119 380,00
2154	Matériel industriel	95 000,00	50 000,00	50 000,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	3 300 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	20 390 428,00	31 701 677,00	31 701 677,00
2313	Constructions	18 854 661,00	3 233 000,00	3 233 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 485 767,00	28 348 677,00	28 348 677,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	50 000,00	120 000,00	120 000,00
	Total des dépenses d'équipement	26 915 342,00	37 190 057,00	37 190 057,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 498 000,00	2 588 904,00	2 588 904,00
16318	Autres emprunts obligataires	17 000,00	17 000,00	17 000,00
1641	Emprunts en euros	481 000,00	544 055,00	544 055,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	27 849,00	27 849,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 498 000,00	2 588 904,00	2 588 904,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	29 413 342,00	39 778 961,00	39 778 961,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	330 192,00	288 622,00	288 622,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	330 192,00	288 622,00	288 622,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	17 401,00	33 379,00	33 379,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	9 104,00	67 181,00	67 181,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	51 528,00	54 728,00	54 728,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	19,00	19,00	19,00
13918	Autres subventions d'équipement	252 140,00	133 315,00	133 315,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	330 192,00	288 622,00	288 622,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	29 743 534,00	40 067 583,00	40 067 583,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 067 583,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	492 165,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	67 480,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1312	Subv. équipt Régions	337 982,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	86 703,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 944 693,00	5 727 329,00	5 727 329,00
1641	Emprunts en euros	3 944 693,00	3 727 329,00	3 727 329,00
166	Refinancement de dette	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 436 858,00	6 727 329,00	6 727 329,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	6 436 858,00	6 727 329,00	6 727 329,00
021	Virement de la section d'exploitation	20 399 508,00	30 338 000,00	30 338 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 907 168,00	3 002 254,00	3 002 254,00
28031	Frais d'études	57 608,00	137 496,00	137 496,00
28033	Frais d'insertion	5 675,00	7 835,00	7 835,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	17 318,00	18 662,00	18 662,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 925,00	1 925,00	1 925,00
28128	Aménagement Autres terrains	19,00	19,00	19,00
28131	Bâtiments	265 115,00	265 115,00	265 115,00
28135	Installations générales, agencements,	39 280,00	39 360,00	39 360,00
28138	Autres constructions	0,00	10 536,00	10 536,00
28151	Installations complexes spécialisées	595 033,00	564 719,00	564 719,00
28154	Matériel industriel	29 104,00	31 589,00	31 589,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 837 528,00	1 864 879,00	1 864 879,00
28183	Matériel de bureau et informatique	351,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	4 165,00	4 719,00	4 719,00
28188	Autres	54 047,00	55 400,00	55 400,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	23 306 676,00	33 340 254,00	33 340 254,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	23 306 676,00	33 340 254,00	33 340 254,00
TOTAL DES	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	29 743 534,00	40 067 583,00	40 067 583,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 067 583,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

BUDGET TRANSPORT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)			Date d'émission ou	Date du		Type de		Taux	initial		Périodicité	Profil d'	Possibilité de	
	Organisme prêteur ou chef de file	rganisme préteur Date de date de premier Nominal (2)	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	des rembourse ments (6)	amortissem ent (7)	remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)		
163 Emprunts obligataires (Total)					340 000,00									
emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	15/12/2006	15/12/2006	17/12/2007	340 000,00	V	(Euribor 12 M- Floor -0.0295 sur Euribor 12 M) + 0.0295	3,93	3,99	EUR	А	С	0	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					19 175 995,68									
1641 Emprunts en euros (total)					16 195 995,68									
000533	SFIL CAFFIL	10/12/2009	10/12/2009	01/10/2010	100 000,00	V	Eonia + 0.76	1,17	1,13	EUR	Т	Р	0	A-1
000534	CAISSE D'EPARGNE	11/03/2010	11/03/2010	14/04/2011	1 400 000,00	V	Euribor 01 S + 0.6	0,94	0,95	EUR	М	Р	0	A-1
000537	DEXIA CL	25/11/2011	23/12/2011	01/01/2013	2 100 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,51	4,51	EUR	А	Р	0	A-1
000544	SFIL CAFFIL	18/09/2014	01/10/2014	01/10/2015	1 500 000,00	F	Taux fixe à 2.5 %	2,50	2,54	EUR	А	Р	0	A-1
000550	SFIL CAFFIL	10/09/2015	01/10/2015	01/10/2016	940 000,00	F	Taux fixe à 2.58 %	2,58	2,62	EUR	А	Р	0	A-1
000551	ARKEA	25/11/2015	01/12/2015	30/03/2016	3 216 666,68	V	(Euribor 03 M + 0.8)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,80	0,81	EUR	Т	Р	0	A-1
541	SOCIETE GENERALE	01/10/2013	31/10/2013	31/10/2014	1 800 000,00	F	Taux fixe à 3.6 %	3,60	3,65	EUR	А	С	0	A-1
543	SFIL CAFFIL	16/12/2013	30/12/2013	01/10/2015	1 412 000,00	V	Eonia + 1.61	1,84	1,87	EUR	Α	Р	0	A-1
EMPRUNT D EQUILIBRE 2017 BUDGET TRANSPORT			30/12/2017	30/03/2018	3 727 329,00	V	(Euribor 03 M + 0.61)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,61	0,61	EUR	Т	Р	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 980 000,00									

BUDGET TRANSPORT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature			Date	Date du		Type de		Taux initial			Périodicité	Profil d'	Possibilité de	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	premier remboursemen t	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	des rembourse ments (6)	amortissem	remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
552CO8874 consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	11/12/2015	15/09/2016	15/12/2016	2 980 000,00		(Euribor 03 M + 0.78)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,78	0,79	EUR	Т	Р	0	A-1
Total général					19 515 995,68									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

BUDGET TRANSPORT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 01/01/2017											
Nature			Catégorie				Taux d'intéré	èt		Annuité de l'exercice)	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		170 000,00		170 000,00					17 000,00	6 810,44	0,00	0,00
emprunt obligataire 2006	0	170 000,00	C-1	170 000,00	9,96	С	Taux fixe annulable à 3.92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,97	17 000,00	6 810,44		0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				14 049 359,14					571 904,00	240 064,56		96 111,00
1641 Emprunts en euros (total)				11 076 107,93					544 055,00	229 681,81		95 689,99
000533	N		A-1	60 151,81	8,5	٧	(Euribor 03 M-Floor - 0.49 sur Euribor 03 M) + 0.49	0,18	6 748,45	106,40		24,07
000534	N		A-1	1 119 211,56	14,04	V	(Euribor 01 M-Floor - 0.4 sur Euribor 01 M) + 0.4	0,02	56 182,03	117,81		0,00
000537	N		A-1	1 667 994,78	10	F	Taux fixe à 4.51 %	4,51	120 446,89	75 226,56		69 600,36
000544	N		A-1	1 357 497,47	12,75	F	Taux fixe à 2.5 %	2,54	76 638,56	34 408,79		8 026,37
000550	N		A-1	896 438,25	13,75	F	Taux fixe à 2.58 %	2,62	45 739,84	23 449,82		5 501,40
000551	N		A-1	3 120 354,25	19	V	(Euribor 03 M + 0.8)- Floor 0 sur Euribor 03 M	0,81	101 219,69	25 004,02		0,00
541	N		A-1	1 530 000,00	16,83	F	Taux fixe à 3.6 %	3,65	90 000,00	55 845,00		8 760,00
543	N		A-1	1 324 459,81	17,75	V	Euribor 12 M + 1.22	1,17	47 079,54	15 523,41		3 777,79
EMPRUNT D EQUILIBRE 2017 BUDGET TRANSPORT	N		A-1	0,00	25	٧	(Euribor 03 M + 0.61) Floor 0 sur Euribor 03 M	0,00				0,00
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				2 973 251,21					27 849,00	10 382,75		421,01

DIID	CET	TDA	NIC	PORT	•
DUU	GEI	IRA	1100	PUR I	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

			Emprunts et dettes au 01/01/2017											
	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)			Catégorie			Taux d'intérêt							
		Couverture ? O/N (10) Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)		Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice (17)		
	552CO8874 consolidation	N		A-1	2 973 251,21	24,71	٧	(Euribor 03 M + 0.78)- Floor 0 sur Euribor 03 M	0,79	27 849,00	10 382,75		421,01	
To	otal général		170 000,00		14 219 359,14		-		·	588 904,00	246 875,00	0,00	96 111,00	

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

- (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.
- (17) Pour information : ICNE N-1 estimés à 102 234 €

BUDGET TRANSPORT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

			,							. (,			
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
emprunt obligataire 2006	EMISSION OBLIGATAIRE	340 000,00	170 000,00	1	20		-0.0295 sur Euribor	(Euribor 12 M- Floor -0.0295 sur Euribor 12 M) + 0.0295		Taux fixe annulable à 3.92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,97	6 810,44	0,00	1,20
TOTAL (C)		340 000,00	170 000,00									6 810,44	0,00	1,20
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		340 000,00	170 000,00									6 810,44	0,00	1,20

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).
- 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5: écarts d'indices hors zone euro / 6: autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 668.11 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

BUDGET TRANSPORT	
IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou	Nombre de produits	9					
inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	98,80%					
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	14 049 359 €					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits	1					
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	1,20%					
	Montant en euros	170 000 €					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur	Nombre de produits						
jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

BUDGET TRANSPORT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	E	mprunt couvert		Instrument de couverture									
Instruments de couverture	Référence de	Capital restant	Data da fin	Ormaniama aa	Type de	Nature de la	Notionnel de	Date de	Date de fin	Périodicité de	Montant des	Primes év	ventuelles
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	•	dû au 01/01/2017	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	couverture (3)	couverture (change ou taux)	l'instrument de couverture	début du contrat	du contrat	règlement des intérêts (4)	commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		170 000,00					170 000,00				0,00	0,00	0,00
swap 18	emprunt obligataire 2006	170 000,00		The Royal Bank of Scotland	swap	taux	170 000,00	17/12/2007	15/12/2026	А			
Total		170 000,00					170 000,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

BUDGET TRANSPORT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture									
Instruments de couverture	Référence de l'emprunt	Taux pa	Taux payé			Charges et produit	s constatés depuis lu contrat	Catégorie d'emprunt (8)			
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture		
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)						0,00	0,00				
Taux complexe (total) (2)						52 616,45	5 397,12				
swap 18	emprunt obligataire 2006	Taux fixe annulable à 3.92 % (exerçable à partir du 15/12/2009)	3,97	Euribor 12 M + 0.0295	-0,04	52 616,45	5 397,12	A-1	C-1		
Total						52 616,45	5 397,12				

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT): €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	2121 - AMENAGEMENT TERRAIN NU	40	01/01/1982
	2128 - AMENAGEMENT TERRAIN AUTRES	40	01/01/1982
	2138 - BATIMENTS	40	01/01/1982
	2182 - VEHICULES	10	05/11/1998
	2031NSR - ETUDES NON SUIVIES DE REALISATION	5	01/01/2009
	2033NSR - FRAIS INSERTION	5	01/01/2009
	2131 - BATIMENTS	40	01/01/2009
	2135 - INSTALLATION BATIMENTS	15	01/01/2009
	2151 - INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	10	01/01/2009
	2151SYST - SYSTEME AIDE EXPLOITATION GERTRUDE	5	01/01/2009
	2154 - MATERIEL INDUSTRIEL	10	01/01/2009
	2156 - MATERIEL TRANSPORT EXPLOITATION	5	01/01/2009
	2156BUS - MATERIEL TRANSPORT EXPLOITATION AUTOBUS	15	01/01/2009
	2183 - MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	01/01/2009
	2184 - MOBILIER	10	01/01/2009
	2188 - AUTRES IMMOBILISATRIONS CORPORELLES	10	01/01/2009
	208 - AUTRES INCORP DISPO	5	01/01/2009
	1312AN10 - SUBV REGION 10 A	10	01/01/2009
	1318AN5 - SUBV AUTRES 5 A	5	01/01/2009
	1313AN15 - SUBV DEPART 15 A	15	01/01/2009
	1318AN15 - SUBV AUTRES 15 A	15	01/01/2009
	1312AN5 - SUBV REGION 5 A	5	01/01/2009
	2051 - LICENCES BREVETS	5	01/01/2009
	1314AN10 - SUBV COMMUNES 10 A	10	01/01/2009
	1311AN15 - SUBV ETAT 15 A	15	01/01/2009
	1313AN5 - SUBV DEPART 5 A	5	01/01/2009
	1311AN5 - SUBV ETAT 5 A	5	01/01/2009
	2125 - TERRAINS BATIS	50	01/01/2009
	2153 - INSTALL SPECIFIQUES	10	01/01/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		104 200,00	104 200,00	0,00	104 200,00
Provisions pour risques	0,00	01/01/2006	104 200,00	104 200,00	0,00	104 200,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		104 200,00	104 200,00	0,00	104 200,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	2 507 898,00		48 347 777,34	50 855 675,34	45 653 502,97	5 202 172,37
Assurances	52 100,00	01/01/2008	468 900,00	521 000,00	0,00	521 000,00
THNS	2 455 798,00	01/01/2011	47 878 877,34	50 334 675,34	45 653 502,97	4 681 172,37
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	2 507 898,00		48 347 777,34	50 855 675,34	45 653 502,97	5 202 172,37

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - TRANSPORTS - BP - 2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		877 526,00	I 877 526,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	588 904,00	588 904,00
1631	Emprunts obligataires	17 000,00	17 000,00
1641	Emprunts en euros	544 055,00	544 055,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	27 849,00	27 849,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	288 622,00	288 622,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	288 622,00	288 622,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	877 526,00	0,00	0,00	877 526,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		33 340 254,00	III 33 340 254,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (3)	33 340 254,00	33 340 254,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	137 496,00	137 496,00
28033	Frais d'insertion	7 835,00	7 835,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	18 662,00	18 662,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 925,00	1 925,00
28128	Aménagement Autres terrains	19,00	19,00
28131	Bâtiments	265 115,00	265 115,00
28135	Installations générales, agencements,	39 360,00	39 360,00
28138	Autres constructions	10 536,00	10 536,00
28151	Installations complexes spécialisées	564 719,00	564 719,00
28154	Matériel industriel	31 589,00	31 589,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 864 879,00	1 864 879,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	4 719,00	4 719,00
28188	Autres	55 400,00	55 400,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	30 338 000,00	30 338 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	33 340 254,00	0,00	0,00	0,00	33 340 254,00

	Mo	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	877 526,00
Ressources propres disponibles	IV	33 340 254,00
Solde	V = IV - II (6)	32 462 728,00

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont \`a détailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - TRANSPORTS - BP - 2017

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dù au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux (3)	Taux initi Index (4)	al Taux actua- riel (5)	à la date u budget Index (4)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeu	ır en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	А	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65733	SGF	Cotisation	DEPARTEMENT DU NORD	Département	502 203,00

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Montant des CP	_
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2017 - TRANSPORT	2 210 000,00	0,00	2 210 000,00	0,00	625 000,00	1 585 000,00
ETUDES ET						
AMENAGEMENT TRANSPORT						
2017 - BUS	12 000 000,00	0,00	12 000 000,00	0,00	3 000 000,00	9 000 000,00
RENOUVELLEMENT						
PARC AUTOBUS						
2016 - DKPLUS	62 199 305,00	0,00	62 199 305,00	6 390 119,57	31 338 000,00	24 471 185,43
THNS - DKPLUS DE						
MOBILITE						

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - TRANSPORTS - BP - 2017

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 69 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 12/01/2017

Présenté par (1) Le Président de la Communauté Urbaine,

A Dunkerque le 19/01/2017

(1) Le Président de la Communauté Urbaine,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Dunkerque, le 19/01/2017 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président de la Communauté Urbaine, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A .le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 24590042800187

POSTE COMPTABLE : DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE URBAINE

M. 14 Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif voté par nature

BUDGET ANNEXE: GEMAPI (3)

ANNEE 2017

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

1 Vote da badget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6
II - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	7
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	8
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	10
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

11

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D2 - Arrêté et signatures

⁽²⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

⁽³⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

⁽⁴⁾ Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.



Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 240 000,00	1 209 000,00	1 209 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	769 000,00	747 000,00	747 000,00
617	Etudes et recherches	153 000,00	94 000,00	94 000,00
6226	Honoraires	0,00	50 000,00	50 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	318 000,00	318 000,00	318 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	770 000,00	851 000,00	851 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	770 000,00	781 000,00	781 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	70 000,00	70 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
1	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 010 000,00	2 060 000,00	2 060 000,00
023	Virement à la section d'investissement	990 000,00	940 000,00	940 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	990 000,00	940 000,00	940 000,00
	PENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE fotal des dépenses réelles et d'ordre)	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
				+
		RESTES	A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00	
			<u></u>	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				3 000 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁷⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES 3 000 000,00 3 000 000,00				3 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
TOTAL D	ES RECETTES DE FONCTIONNEMENTDE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				0,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			3 000 000,00	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁷⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	540 000,00	450 000,00	450 000,00
2031	Frais d'études	540 000,00	440 000,00	440 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	400 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	400 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	50 000,00	490 000,00	490 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	240 000,00	240 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	50 000,00	250 000,00	250 000,00
	Total des dépenses d'équipement	990 000,00	940 000,00	940 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,0
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	990 000,00	940 000,00	940 000,0
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,0
040	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,0
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,0
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
		5,52	2,000	
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	990 000,00	940 000,00	940 000,0
				+
		RESTES A	REALISER N-1 (8)	0,0
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)				
			<u> </u>	=
	TOTAL DES DEI	PENSES D'INVESTISSE	MENT CUMULEES	940 000,0

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	(2)	0,00	0.00
		<u>'</u>	,	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières 0,00 0,00				0,00
Tot	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
		 		
021	Virement de la sect° de fonctionnement	990 000,00	940 000,00	940 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	990 000,00	940 000,00	940 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	990 000,00	940 000,00	940 000,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	990 000,00	940 000,00	940 000,00
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)			
		DECTEO A	DEALISED N.4.(6)	+
		RESIES A	REALISER N-1 (8)	0,00
	R 001 SOLDE D'EXECU	TION POSITIF REPORT	E OU ANTICIPE (8)	0,00
				=
	TOTAL DES RE	CETTES D'INVESTISSE	MENT CUMULEES	940 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

RESSOURCES FROFRES					
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)		
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		940 000,00	III 940 000,00		
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00		
10222	FCTVA	0,00	0,00		
10223	TLE	0,00	0,00		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00		
10228	Autres fonds	0,00	0,00		
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (3)	940 000,00	940 000,00		
15	Provisions pour risques et charges				
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissement des immobilisations				
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations				
31	Matières premières (et fournitures) (4)				
33	En-cours de production de biens (4)				
35	Stocks de produits (4)				
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours				
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices				
49	Prov. dépréc. comptes de tiers				
59	Prov. dépréc. comptes financiers				
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00		
021	Virement de la sect° de fonctionnement	940 000,00	940 000,00		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	940 000,00	0,00	0,00	0,00	940 000,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	0,00
Ressources propres disponibles	IV	940 000,00
Solde	V = IV - II (6)	940 000,00

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont \`a détailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

⁽⁵⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - GEMAPI - BP - 2017

(6) Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)

	,						
Article (1) Subventions (2) Objet (3) Nom de l'organisme Nature juridique de l'organisme					Montant de la subvention		
	INVESTISSEMENT						
	FONCTIONNEMENT						
65737	65737 SAF Participation Wateringues INSTITUTION Etablissement de droit public 781 000 INTERCOMMUNALE DES WATERINGUES						
6574	SGF	Lutte contre le rat musqué	GDON	Association	70 000,00		

Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - GEMAPI - BP - 2017

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 69 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 12/01/2017

Présenté par Le Président de la Communauté Urbaine (1), A Dunkerque , le 19/01/2017

Le Président de la Communauté Urbaine,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Dunkerque A 19/01/2017 , le 19/01/2017

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Président de la Communauté Urbaine (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire .

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 24590042800161

POSTE COMPTABLE : DUNKERQUE MUNICIPALE ET COMMUNAUTE URBAINE

M. 14
Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif voté par nature

BUDGET ANNEXE: ZAC LOON PLAGE (3)

ANNEE 2017

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

1 Vote au buaget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6
II - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

8

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D2 - Arrêté et signatures

⁽²⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).



Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	100 000,00	100 000,00	100 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
7	TOTAL DES DEPENSES REELLES	100 000,00	100 000,00	100 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	594 396,00	586 896,00	586 896,00
7133	Variat° en-cours de production biens	594 396,00	586 896,00	586 896,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
7	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	594 396,00	586 896,00	586 896,00
	PENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE fotal des dépenses réelles et d'ordre)	694 396,00	686 896,00	686 896,00
				+
		RESTES	A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)			RTE OU ANTICIPE (9)	0,00
				=
	TOTAL DES DE	PENSES DE FONCTION	NEMENT CUMULEES	686 896,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁷⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	694 396,00	686 896,00	686 896,00
7133	Variat° en-cours de production biens	694 396,00	686 896,00	686 896,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	694 396,00	686 896,00	686 896,00
		 		
TOTAL D	ES RECETTES DE FONCTIONNEMENTDE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	694 396,00	686 896,00	686 896,00
			•	+
		RESTES	A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
	R	002 RESULTAT REPOR	RTE OU ANTICIPE (9)	0,00
			-	=
	TOTAL DES RECI	ETTES DE FONCTIONI	NEMENT CUMULEES	686 896,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁷⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,0
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,0
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,0
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,0
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,0
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,0
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,0
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,0
Tota	Il des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,0
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,0
	•	 		
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	694 396,00	686 896,00	686 896,0
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,0
	Charges transférées	694 396,00	686 896,00	686 896,0
3351	Terrains	306 606,00	321 606,00	321 606,0
3354	Etudes et prestations de services	325 385,00	302 885,00	302 885,0
3355	Travaux	61 416,00	61 416,00	61 416,0
33581	Frais accessoires	989,00	989,00	989,0
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,0
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	694 396,00	686 896,00	686 896,0

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	694 396,00	686 896,00	686 896,00
--	------------	------------	------------

RESTES A REALISER N-1 (8)		0,00
	+	

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	686 896,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tot	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	100 000,00	100 000,00	100 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	594 396,00	586 896,00	586 896,00
3351	Terrains	306 606,00	321 606,00	321 606,00
3354	Etudes et prestations de services	225 385,00	202 885,00	202 885,00
3355	Travaux	61 416,00	61 416,00	61 416,00
33581	Frais accessoires	989,00	989,00	989,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	594 396,00	586 896,00	586 896,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	594 396,00	586 896,00	586 896,00
				
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	694 396,00	686 896,00	686 896,00
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)	094 390,00	000 030,00	000 030,00
				+ 0,00
	RESTES A REALISER N-1 (8)			
D 004 SOLDE D'EVECUTION DOCITIE DEDORTE OU ANTICIPE (0)				0,00
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				= 686 896,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT COMULEES				000 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ZAC LOON PLAGE - BP - 2017

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.
- (6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE URBAINE DUNKERQUE - ZAC LOON PLAGE - BP - 2017

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 69 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 12/01/2017

Présenté par Le Président de la Communauté Urbaine (1), A Dunkerque, le 19/01/2017

Le Président de la Communauté Urbaine,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Dunkerque, le 19/01/2017 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Président de la Communauté Urbaine (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.